

The Project Gutenberg eBook of L'illustration, No. 0034, 21 Octobre 1843, by Various

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: L'illustration, No. 0034, 21 Octobre 1843

Author: Various

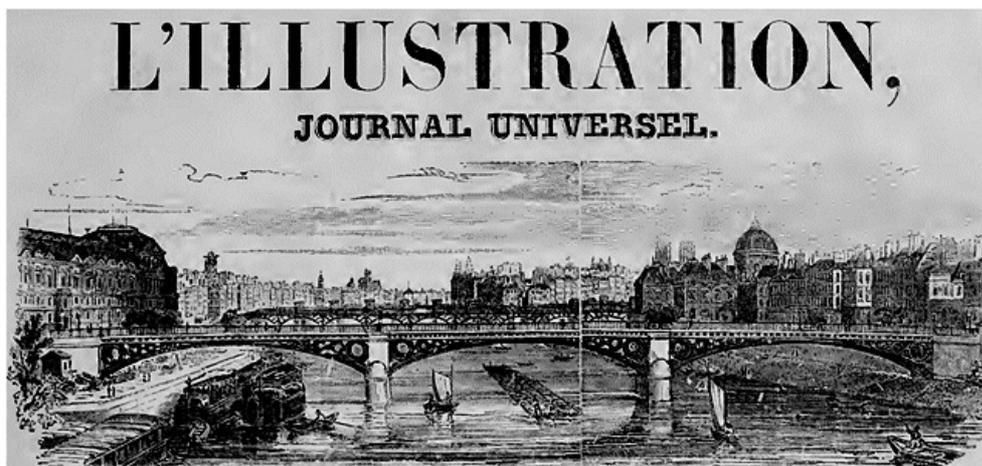
Release date: April 1, 2012 [EBook #39327]

Language: French

Credits: Produced by Régnald Lévesque

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 0034, 21 OCTOBRE 1843 ***

L'illustration, No. 0034, 21 Octobre 1843



N^o 34. Vol. II.--SAMEDI 21 OCTOBRE 1843.
Bureaux, rue de Seine, 33.

Ab. pour Paris.--3 mois, 8 fr.--6 mois, 16 fr.--Un an, 30 fr. Prix de chaque N^o, 75 c.--La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

Ab. pour les Dep.--3 mois, 9 fr.--6 mois, 17 fr.--Un an, 32 fr. pour l'étranger. -- 10 -- 20 -- 40

SOMMAIRE.

Procession séculaire de Fourvières, et pose de la première pierre du Pont du Change à Lyon. Deux Gravures--**Courrier de Paris.**--Histoire de la Semaine, Boutons du rappel; meetings tenus à Dublin et en plein air.--**Théâtres.**--Opéra-comique, Mina; Palais-Royal, Le breelan de Troupiers; Gymnase, Jean Lenoir; Odéon, Tôt ou Tard; Délassements-Comiques, la Fille du Ciel. Une scène de Mina; Levassor dans ses trois rôles du Breelan de troupiers; une scène de la Fille du Ciel.--**De la Traite et de l'esclavage.** Onze Gravures.--**Révolutions du Mexique.** Le général Bustamante. (Suite et fin.)--**Margherita Pusterla.** Roman de M. César Cantù. Chapitre XIII, Reconnaissance. Sept Gravures.--**Bulletin bibliographique.** Le Nord de la Sibérie, par M. de Wrangell;

Procession séculaire de Fourvières, et pose de la première pierre du Pont du Change à Lyon.

Pendant la durée du camp de Lyon (V. t. Ier, p. 407, et t. 2, p. 97), une cérémonie religieuse d'un haut intérêt a été célébrée dans cette ville le 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge. La procession séculaire, instituée en mémoire de la cessation de la peste, qui, il y a deux cents ans, ravagea cette seconde capitale de la France, s'est rendue en grande pompe à Fourvières, colline située sur la rive

Les Pyrénées, par M. le baron Taylor; les Rues de Paris.--**Annonces**,--**Armée**. Chasseurs à cheval, nouvel uniforme. *Gravure*.--**Caricature**, Une Sentinelle perdue. **Logogriphe musical**.--**Rébus**.

droite de la Saône. A la procession assistaient l'archevêque, deux évêques, le clergé de la cathédrale et de toutes les paroisses de la ville, de nombreux fidèles, et, parmi ces derniers, un vieillard de cent neuf ans, qui avait

déjà figuré à la cérémonie cent ans auparavant, en 1743.

La présence du duc et de la duchesse de Nemours à Lyon a été marquée par des fêtes plus mondaines, à l'une desquelles cependant le clergé est venu aussi prendre part. Des huit jours que le prince et la princesse ont passés à Lyon, du 20 au 28 septembre, le dimanche 24 est celui dont le programme a été le plus chargé: pose de la première pierre du pont du Change, joutes sur la Saône, courses de chevaux, festin à la Préfecture, et soirée au Grand-Théâtre.

La cérémonie de la pose a été favorisée par un temps superbe. Des préparatifs bien entendus avaient été faits sous la direction des ingénieurs des ponts-et-chaussées. Une tuile recouvrait la partie centrale du pont actuel, sur lequel la circulation avait été interdite depuis la veille au soir. Le petit bâtiment servant de vigie qui est assis sur la pile du milieu, avait été transformé, pour la duchesse, en un élégant boudoir, garni de tapis, de draperies, de causeuses, de fauteuils et de chaises. Une plate-forme en charpente, recouverte d'une tente, et élevée de quelques marches au-dessus du sol de la voie charretière, avait été établie sur l'éperon de cette pile, en amont du pont. De chaque côté une double rampe conduisait à une autre plate-forme située au-dessous, et dont le niveau était un peu inférieur à celui du massif de maçonnerie placé à son centre, et sur lequel devait être posée la première pierre.



Procession séculaire de Fourvières.

Ce qui rendait le coup d'œil imposant, c'était l'immense multitude de spectateurs qui couvraient le pont et ses abords, les deux rives de la Saône, les fenêtres et les toits de toutes les maisons, d'où l'on avait la moindre échappée de vue sur ce point. En dedans de ce vaste amphithéâtre irrégulier et sur le lit même du fleuve, une double ceinture de bateaux de toute forme et de toute dimension, et chargés de spectateurs, entourait cette estrade. A peu de distance, et sur l'espace libre du bassin compris entre les quais et les deux ponts du Change et de la Feuillée, d'élégantes embarcations, pavoisées de mille couleurs et recouvertes de riches tentures, sillonnaient les eaux du fleuve.

A midi précis, M. l'archevêque est arrivé, suivi du clergé métropolitain, et il est immédiatement descendu sur la plate-forme inférieure, où il s'est mis en devoir d'officier. LL. AA. RR. sont arrivées à midi et demi. Madame la duchesse de Nemours a été conduite par le maire jusqu'à un fauteuil, au milieu et sur le bord de l'estrade supérieure, d'où elle pouvait embrasser l'ensemble de l'imposant spectacle qui se déroulait devant elle, et suivre les moindres détails du cérémonial. Le duc de Nemours, accompagné du préfet, du maire, des membres de l'administration municipale et des personnes de sa suite, est descendu vers la plate-forme inférieure, et s'est placé au centre d'un cercle formé par les nombreux assistants qui avaient pénétré jusque-là, par le clergé, les fonctionnaires, les ingénieurs et les diverses notabilités.

Après la cérémonie religieuse, M. Cailloux, ingénieur en chef du département, a lu un discours dans lequel il a fait l'historique de la voie de communication

que le nouveau pont est appelé à remplacer, et a demandé au duc de Nemours l'autorisation de lui donner son nom; le quai voisin porte déjà celui de *quai d'Orléans*.

La double boîte en cèdre et en plomb contenant les médailles destinées à être scellées dans la première pierre, a été ensuite remise par le prince aux ouvriers plombiers, qui l'ont fermée hermétiquement; puis elle a été placée dans la cavité rectangulaire pratiquée à la surface de la dalle qui occupe le sommet du massif un maçonnerie, et recouverte d'une plaque en tôle. Le préfet a alors présenté au duc une truelle en vermeil avec laquelle celui-ci a pris, dans une caisse tenue par M. Auguste Jordan, ingénieur, chargé de la construction du pont, deux pelletées de mortier qu'il a étendu sur les joints de la boîte. Cette opération terminée, des ouvriers maçons ont poussé à l'aide de rouleaux une seconde pierre de taille sur la première. Le duc de Nemours a frappé sur celle-ci trois coups avec le marteau en vermeil que lui a également présenté le préfet. Alors le maire a remis à S. A. R. un coffret contenant les doubles exemplaires des médailles commémoratives scellées dans la première pile du pont. Quant au marteau et à la truelle, ils ont été repris par le maire, pour être déposés au musée de la ville.

Immédiatement après, LL. AA. RR. se sont rendues sur la terrasse de l'archevêché, d'où elles ont assisté au spectacle animé des joutes qui ont eu lieu sur la Saône, dans le bassin compris entre le pont Tilsitt et le pont du Palais.

De là, le cortège s'est dirigé vers l'hippodrome de Perrache, où les courses de chevaux, préparées par le jockey-club de Lyon, avaient attiré une affluence de plus de soixante mille curieux. Les prix principaux ont été gagnés par *Tiger*, appartenant à M. de Pontalba.

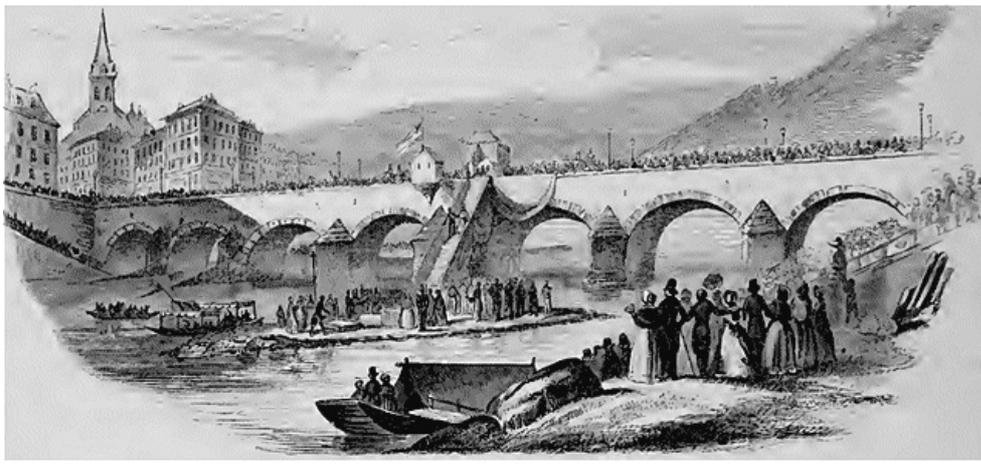
La soirée a été consacrée à une représentation au Grand-Théâtre. Des dames en grande toilette occupaient les premières loges; des officiels de tous les corps et de tous les grades étaient disséminés aux premières et aux secondes galeries; les troisièmes, les quatrièmes et le parterre étaient en partie occupés par des sous-officiers et soldats de la garnison. «C'est dire assez, ajoute le Ouvrier de Lyon, dans un article reproduit par le Moniteur Universel, que le public n'avait été admis que dans une proportion fort restreinte à cette fête. C'est là, continuent les feuilles ministérielles (et l'observation nous semble curieuse à noter), c'est là, suivant nous, un tort; et, en cette circonstance, comme en quelques autres, il nous semble qu'on a trop isolé de la population nos illustres hôtes.»

Le prince et la princesse ont été reçus sous le péristyle du Grand-Théâtre et conduits à leur loge par M. Pougin, régisseur-général, avec le cérémonial en usage au théâtre-Français, depuis Louis XIV, chaque fois qu'une représentation doit être honorée de la présence du roi. Ce cérémonial consiste à recevoir Sa Majesté un flambeau à la main, et à éclairer sa marche jusqu'à la loge royale: il a été exactement suivi en cette circonstance. Madame la duchesse de Nemours portait l'une des robes qui lui avaient été offertes la veille par la chambre de commerce. On a joué un petit intermède intitulé *l'Algérie conquise*, dont les paroles avaient été ajustées tant bien que mal sur des fragments de Paulus, oratorio de Mendelsohn. On y voyait figures des Arabes, des soldats français, la Civilisation et Religion. Une décoration de M. Savette, représentant Constantine, paraît n'avoir pas manqué de vérité.

Avant le spectacle, et au retour de la course, tous les hôtels et restaurants de la ville ont été littéralement envahis. Non seulement il était impossible d'obtenir une place dans les salles, mais l'on se trouvait dans la nécessité de faire queue et d'attendre son tour. Des personnes, après avoir parcouru quinze ou vingt des principaux hôtels, ont dû se résigner à aller dîner dans les plus lointaines extrémités des faubourgs. A huit ou neuf heures du soir, les provisions considérables qui avaient été faites la veille étaient complètement épuisées, et plus d'un estomac affamé a été soumis à un jeûne involontaire.

Au bal donné par la ville, le 23, au Grand-Théâtre, et où figuraient environ quatre mille invités, madame la duchesse de Nemours a dansé d'abord avec M. Arnaud, l'un des adjoints du maire. Cette première contredanse, suivant l'expression des journaux officiels, avait été donnée à l'édilité; l'armée, dans la personne de M. le général Duchamp, a eu les honneurs de la seconde; M. Girardin, procureur du roi, a représenté, dans la troisième, la magistrature; et, dans la quatrième, M. Paul Eymard, fabricant, le commerce lyonnais.

Mais quels étaient les représentants de la population des travailleurs? C'est ce que les organes ministériels ne nous ont point appris.



Pose de la première pierre du pont du Change, à Lyon.

Courrier de Paris.

Mais vraiment où allons-nous? on ne pourra bientôt plus ni boire, ni se vêtir, ni manger, et peu à peu nous mourrons tous, vous, moi, notre voisine et notre voisin; oui, nous mourrons de faim et de soif, comme je ne sais quel pauvre diable qui expira d'inanition à côté d'une table amplement servie, n'osant toucher ni aux mets ni aux vins, de peur qu'ils ne fussent empoisonnés.

Ceci vraiment passe la plaisanterie, et *National*, qui a le premier révélé cette cuisine pendable, mérite qu'on porte un toast à sa santé et qu'on l'arrose du plus pur nectar qui mûrit au soleil de la Côte-d'Or.

Chacun son goût! *le National* n'aime pas plus les produits frelatés en boutique qu'en gouvernement; et en même temps qu'il s'attaque aux débitants de politique falsifiée, il déclare la guerre aux fabricants de marchandises suspectes et de denrées de mauvais aloi; le manifeste qu'il vient de lancer tout récemment contre ces industriels prévaricateurs contient les faits les plus curieux et les plus graves.

On fabrique de l'huile d'olive avec du saindoux; du papier avec du plâtre; du pain et de la brioche avec du sulfate de cuivre; du blé avec du sable; du son avec de la sciure de bois; du thé vert avec du jaune de chrome ou de la mine de plomb; du sel avec de l'iode et du cuivre; du vin avec de la litharge et du bois de Campêche; du savon avec des pierres à fusil, et du lait avec des cervelles. Quant à l'eau, ce complice immémorial des marchands de vin, il s'en débite à Paris seulement cinq cent mille hectolitres par an, sous prétexte de bordeaux et de bourgogne; onde innocente du moins, qui n'en veut qu'aux gourmets et aux ivrognes! débit de consolation breveté par la société de tempérance» Mais, hélas! hélas! le sincère Bacchus, Bacchus généreux est mort et enterré sous le pont Neuf, dans le lit de la Seine. Ainsi la Parisien peut dire comme Auguste:

Dieux! à qui désormais voulez-vous que je fie
Le soin de ma personne et celui de ma vie?

Est-ce vivre, en effet, que de soupçonner partout le sulfate, l'iode et la mine de plomb?--Comment manger maintenant un petit pâté sans cuivre? comment savourer sa tasse de thé sans rêver de jaune de chrome? comment choquer les verres sans y voir flotter un bois de Campêche?

Pour moi, qui ai la prétention d'être un franc Bourguignon, et d'appeler les choses par leur nom, je suis bien résolu à ne pas m'associer à cette atroce comédie; qu'on m'empoisonne, soit, puisqu'il est impossible aujourd'hui de vivre sans cela, et que le siècle présent est un empoisonneur fieffé; mais il ne me convient pas d'être pris pour dupe; voici donc le moyen que j'ai adopté pour sauver mon amour-propre du ricanement sournois de tous ces mystificateurs de boutiques et d'entrepôts: ai-je affaire au pâtissier, «Envoyez-moi deux douzaines de sulfate de cuivre bien chauds,» lui dis-je.

Au cafetier et au restaurateur: «Garçon! une tasse de mine de plomb'. Garçon! de l'iode, s'il vous plaît. Garçon! vous n'avez pas mis assez de saindoux dans cette salade. Garçon! du lait frit pour deux, et une bouteille de Campêche première qualité!»

Au marchand de papier, je demande un cahier de plâtre à lettre, et je

m'informe au marchand de farine de la dernière mercuriale de la halle au sable.

Au moins nous est-il permis de nous envelopper avec sécurité dans notre pantalon et dans notre manteau, pour nous mettre à l'abri et nous consoler de toutes ces impostures? S'ils sont mal abreuvés et mal nourris, nous pouvons, en revanche, tenir notre corps et notre estomac chauds et solidement vêtus? Non pas, vraiment; les tailleurs ont aussi leur litharge! les draps et les étoiles mentent aussi bien que le sel, le thé, le vin et la farine. On vous sert de la charpie pour de l'elbœuf pur, et le papier mâché se présente effrontément sous le titre et le nom de lousiers superfin.--Votre habit bleu de la veille est jaune le lendemain; les coutures blanchissent au bout de trois jours, et à la fin de la semaine, vous montrez la corde. Tout habit sortant des mains d'un tailleur de Paris est moins un habit qu'un énorme morceau d'amadou; on n'a plus qu'à battre le briquet pour allumer son cigare.--S'adresser pour les renseignements à un très-honnête bourgeois de mes amis, candide habitant du Marais.--Mon homme s'en allait l'autre jour au Jardin-des-Plantes, se pavanant fièrement dans un pantalon de drap tout neuf; une ondée survint, mouilla l'étoffe, qui se rétrécit en un clin d'œil, de manière à découvrir la cheville, et à dessiner, d'une façon compromettante, les formes de mon malheureux ami, qui n'est ni un Apollon ni un Hercule.--Il était sorti avec un pantalon, il rentra avec une culotte!

Tel est le siècle: ce n'est ni par la bonne foi ni par la sincérité qu'il brille; un peu de drogue se mêle à tout ce qu'il fait. On lui a tant conseillé le mélange! On lui a si fort prêché qu'il ne se tirerait d'affaire qu'en mettant de l'eau dans son vin!

Les hommes vont comme les choses, et les âmes se ressentent de la falsification des denrées.

Cette excellence qui fait grand bruit de son désintéressement et de son indépendance:--litharge!

Ce tribun qui fulmine son anathème.--saindoux!

Cet utopiste qui sonne la réforme du monde:--sulfate de cuivre!

Cet éloquent apôtre du bonheur universel:--amadou!

Ces virginités politiques et ces candeurs administratives: --jaune de chrome!

Ces conciliateurs qui veulent mêler le rouge au blanc:--eau claire!

Ces fiers sentiments, ces beaux discours, ces grandes fidélités, ces superbes serments:--plâtre!

--Tous les jours il nous arrive quelque bête célèbre. Je ne parle pas des renommées qui se font chaque matin dans la politique, dans les arts, dans le roman, dans le feuilleton, dans l'industrie, dans la philosophie, dans la philanthropie et dans le vaudeville. Cela me mènerait trop loin; que les bipèdes s'illustrent tant qu'ils voudront! Je ne m'occupe aujourd'hui que de la gloire toujours croissante des quadrupèdes. Nous songerons aux autres plus tard.

La dernière course du Champ-de-Mars a mis au jour le nouvel et déjà fameux animal dont je veux parler; il s'appelle *Ratapolis*. C'est là un beau nom, et la capitale des rats doit s'en glorifier. Ratapolis avait pour adversaire Prospectus et Napoléon II, fils de Napoléon: il les a vaincus tous deux, l'un de quatre, l'autre de sept secondes. Certes, le triomphe est rare! Quel ennemi plus redoutable à la course qu'un Napoléon du sang de ce Napoléon qui enjamba l'Europe en un clin d'œil? Quel plus dangereux concurrent qu'un Prospectus? Prospectus n'est-il pas, en effet, le plus hardi coureur de ce temps-ci? N'est-ce pas Prospectus qui va par la ville avec la rapidité de l'éclair? N'est-ce pas lui qui escalade les murailles, monte bride abattue à travers les plus rudes escaliers, passe par toutes les portes, et galope en même temps, ici et là, à Paris, à Londres, à Berlin, sur toutes les routes du monde? Eh bien! dans cette lutte du Champ-de-Mars, Prospectus a cédé le pas à Ratapolis. Aussi Ratapolis est-il inscrit maintenant au livre d'or du *sport*.

Mais si les uns montent, les autres descendent: tandis que Ratapolis, hier inconnu, se faisait un nom dès son premier galop, nous apprenions ailleurs combien sont périssables les grandeurs chevalines, et combien la gloire du *sport*, comme tant d'autres gloires, est une vaine fumée.

O misères de l'écurie! ô fragilité! ô néant! vous avez entendu parler de miss Annette. Les échos du Champ-de-Mars et de Chantilly répètent encore ce glorieux nom avec amour; les *sportsmen* se signent en l'entendant; les

palefreniers s'agenouillent; les grooms, en signe de joie, agitent leurs cravaches et leurs éperons. Que de purs-sangs elle a distancés! que de couronnes se sont entrelacées à sa crinière bai-brun!

Elle a été l'admiration du gentilhomme *reader*, la terreur et l'amour de l'hippodrome, et tout étalon de grande race aurait donné le plus beau crin de sa personne, pour mériter un seul de ses regards.

Eh bien! miss Annette, la charmante, l'invincible, la glorieuse miss Anette, remplit, au moment où je parle, l'emploi de Rossinante au Cirque-Olympique, dans le mélodrame nouveau; c'est bien elle, je l'ai reconnue, malgré la maigreur de sa fortune et le délabrement de ses os. Heureuse encore, miss Annette, de porter dans sa ruine le héros de la Manche, coiffé de l'armet de Mambrin! Que de miss Annettes se trouveraient ravies de pouvoir, comme elle, clore le dernier chapitre de leur histoire par un chevalier de la Triste-Figure! demandez plutôt à nos miss Annettes de boudoir et d'Opéra.

--*Le Constitutionnel* annonce avec grand fracas que M. Schimper, professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, est de retour d'un voyage en Carniole; nous ferons remarquer au *Constitutionnel* qu'il n'est pas plus dangereux d'aller en Carniole et pas plus étonnant d'en revenir, que d'entreprendre le voyage de Pontoise avec retour. La Carniole ne peut épouvanter que le *Constitutionnel*, qui n'est jamais sorti de la rue Montmartre. Mais ce n'est pas tout: M. Schimper a fait un bien autre prodige que de visiter la Carniole: il en a rapporté un animal extraordinaire, un protégé vivant, né dans les profondeurs des grottes terribles d'Adelsberg. Ce protégé cause une grande admiration au *Constitutionnel*, qui n'admire pas moins M. Schimper d'avoir doté la France de ce miraculeux protégé, comme si déjà elle n'avait pas assez de ceux qu'elle produit.

Que le *Constitutionnel* conserve son extase pour une meilleure occasion: le protégé de Carniole n'est pas si rare qu'il le pense; les petits mendiants qui rôdent pieds nus dans le village d'Adelsberg en ont plein les maint et plein les poches. Si le *Constitutionnel* allait faire un tour par là, il s'en convaincrerait aisément: à peine aurait-il mis le pied dans l'auberge pour se reposer de la route, que les protégés et les mendiants lui tomberaient sur le dos; et, pour un petit sou donné à ces vauriens, le vénérable voyageur deviendrait adjudicataire du plus formidable protégé des grottes d'Adelsberg. Que dis-je! on les lui adjugerait par douzaines. C'est ce qui nous est arrivé, à mon ami Adolphe J... et à moi, un jour que, conduits par la fantaisie, nous allâmes fumer un cigare de pur havane au nez de ces formidables souterrains d'Adelsberg et de tous ses protégés, aussi nombreux que les goujons et les ablettes du pont d'Austerlitz.

Mais le *Constitutionnel* n'entreprendra pas le voyage: il aurait trop peur de ne plus admirer M. Schimper ou d'être dévoré tout cru par le protégé vivant.

--On avait annoncé à tort que M. Musard allait reprendre le commandement des concerts de la rue Vivienne; c'est M. Elwart qui en devient le général. Napoléon-Musard lui a transmis son bâton impérial; quant à lui, il s'est complètement retiré du galop et de la ronde infernale. Musard travaille exclusivement à rédiger ses mémoires; mais, plus heureux que l'autre Napoléon, il n'a point de Sainte-Hélène. Musard s'est retiré dans toute sa force, dans toute sa puissance, dans toute sa liberté; Hudson-Lowe n'a rien à démêler avec lui; et si le grand homme a la fantaisie de se promener au bois de Boulogne, Albion, se mettant en travers du chemin, ne lui crie pas: Halte-là!

Il y a huit jours, j'allais à Neuilly; chemin faisant, j'aperçus sur la route une maison d'une belle apparence: une grille élégante, un parterre charmant; des rideaux de soie et de velours colorant les vitres de leurs nuances chatoyantes. «A qui cette délicieuse habitation? demandai-je au cocher qui me conduisait; à quelque grand seigneur, sans doute?--

Oh! oui, monsieur, dit mon homme en soulevant son chapeau d'une main respectueuse; c'est le Neuilly de M. Musard.» L'admirable chose que le cornet à pistons, pensais-je, et pourquoi mon père ne m'a-t-il pas appris à en jouer!

--Les théâtres font de grands préparatifs d'hiver; apprêtons-nous à une inondation de drames, d'opéras et de comédies de toutes qualités et de toute espèce. Ici, M. Scribe, l'inépuisable; là, M. Alexandre Dumas; M. Leon Gozlan de ce côté; de cet autre, M. Casimir Delavigne. Ou verrait surtout avec joie l'auteur des *Messeniennes* apporter au Théâtre-Français une de ces œuvres brillantes et sérieuses qui ont donné à son nom un si grand crédit de conscience littéraire et de loyauté; ce serait un certificat de vie fourni par le poète, dont la santé, profondément altérée depuis un an, donne de vives inquiétudes; mais au milieu de son mal, M. Casimir Delavigne n'a rien perdu de son amour pour la poésie et le travail: l'ouvrage qu'un annonce est le fruit de

ses veilles courageuses. Allons, noble poète! au parterre ce cher et douloureux enfant de votre souffrance; les bravos sont un remède souverain qui font reflleurir le corps et l'âme!

--Les concerts et les soirées commencent à renaître; on se retrouve, on se reconnaît, on s'assemble. Nous voilà! nous voici! causons, chantons et mettons-nous en danse.

Un élégant salon de la cité d'Orléans a donné le premier signal de cette résurrection de la vie mondaine; il avait réuni, l'autre soir, quelques jolies femmes et des hommes plus ou moins célèbres; les heures se sont passées au bruit des voix mélodieuses; Salvi en était; Salvi va devenir indispensable; puis, avec Salvi, Ricci et MM. Méquillet; Donizetti, enfoncé dans les coussins d'un vaste fauteuil, parlait de ses opéras et du don *Sebastien* encore en état d'enfantement: mais le jour de sa naissance n'est pas loin; puisse le public carillonner au baptême et crier *Vivat!* Ce Donizetti est un père infatigable; il aura mis au jour, avant un mois, trois de ces enfants lyriques coup sur coup: *Maria di Rohan* et *Betisario* pour le Théâtre-Italien, *don Sebastien* pour l'Académie-Royale-de-Musique. Que de soins! que de veilles pour soutenir les frais d'une telle production! Eh bien! Donizetti est aussi lesté et aussi dispos que vous ou moi, qui dormons toute la nuit et la grasse matinée: c'est une de ces paternités intarissables et faciles qui ne se lassent jamais et pullulent.--Puisque les salons chantent, ils valseront bientôt. Ouvrez les pianos, et sortez de leurs étuis les violons, les hautbois et les flûtes!

--La tragédie classique ne veut pas en avoir le démenti: elle tient bon contre le drame et fait de jour en jour des recrues pour soutenir la campagne contre son farouche ennemi: un jeune prince tragique, M. Randoux, et une jeune princesse, mademoiselle Araldi, viennent de renforcer l'armée de la vieille Melpomène; ni l'un ni l'autre ne sont excellents, mais ils peuvent le devenir: les conscrits ne passent jamais capitaines au premier coup de feu.--Le drame s'inquiète cependant de cette victorieuse révolte de la tragédie, sous le drapeau de mademoiselle Rachel, son généralissime... Dans un autre temps, j'aurais dit sa Jeanne d'Arc.

Histoire de la Semaine.

La France fournit un faible contingent à l'histoire politique de la semaine. A l'intérieur, la polémique sur l'extension de la fortification de Paris a encore presque seule défrayé nos journaux. L'un d'eux, dans sa préoccupation, a cru voir dans des trottoirs qu'on établit, dans des rangées d'arbres que l'on plante dans le faubourg Saint-Martin, dans l'élargissement, résolu par la ville de Paris, de la partie resserrée de la rue Saint-Martin, et dans celui des rues des Arets et Planche-Mibray, un plan stratégique pour faciliter le passage des canons, des bataillons et des escadrons. En vérité, c'est une étrange sollicitude pour la population parisienne que de vouloir qu'on la laisse s'atrophier dans des rues étroites et malsaines, de peur qu'elle n'arrive à voir quelque jour sa liberté compromise par des rues spacieuses et aérées. Il nous semble qu'il est plus naturel et plus raisonnable de se réjouir, quant à présent, des sacrifices que l'on fait pour lui donner du bleuâtre, sauf à s'en remettre au courage dont elle a plus d'une fois fait preuve pour combattre, si jamais les craintes, que nous ne partageons pas, se réalisaient, des projets dont la connexité avec l'observation des règlements de voirie ne nous paraît pas, pour notre part, bien clairement démontrée.--Des nouvelles reçues de Taïti ont appris que depuis le départ de l'amiral Du Petit-Thuars, la renie Pomaré avait été poussée par un missionnaire anglais à faire des semblants de protestation contre la prétendue violence morale qui aurait été exercée sur elle par les Français pour l'amener à reconnaître leur protection. Mais l'arrivée et la fermeté des démarches d'un de nos officiers de marine ont suffi pour confondre ces impostures, déjouer ces manœuvres et faire rentrer les choses dans la situation où l'amiral les avait laissées.--Une correspondance de Turin annonce qu'un navire corse, passant dans les eaux de Bizerte, aurait été, malgré le pavillon français qui flottait au haut de son mât, visité par un des bateaux gardes-côtes que le bey de Tunis a établis depuis peu. Aucune des représentations faites au capitaine de ce visiteur, par son propre pilote-interprète, ne serait arrivée à épargner cette humiliation à nos couleurs, ce capitaine ayant prétendu qu'il ne faisait qu'exécuter les ordres du bey, son maître. La source indirecte de cette nouvelle, l'étonnement que cette démarche aurait causé aux subordonnés mêmes du capitaine tunisien, enfin les bons termes dans lesquels la France se trouve avec le bey, tout nous porte à croire que le fait sera démenti, ou que, si l'outrage a été véritablement commis, réparation nous sera faite, sans que, pour l'obtenir nos rapports avec la régence de Tunis puissent en être altérés.--

Ce que nous avons prévu, quant à l'effet que nous paraissait devoir produire la façon sauvage de procéder de M. de Ratti-Menton envers un autre agent français, ne s'est que trop réalisé; et, à en juger par la satisfaction qu'en éprouvent et que ne savent pas dissimuler les journaux anglais, on peut se faire une idée du parti que leur nation en saura tirer contre nous en Chine. Pour les chinois, disent-ils, la distinction de *sérieux* et de *non sérieux* de M. de Ratti-Menton, ne sera pas suffisamment claire. Ils distingueront les barbares en nations qui disputent et nations qui négocient.--La part brillante que nos nationaux de Montevideo ont prise aux succès de l'armée de la bande orientale de la Plata contre l'armée d'Urube, a attiré sur les Français établis à Buénos-Ayres les mauvais traitements et les persécutions de Rosas. Les dernières nouvelles reçues, en les dégagant de tout ce que peut avoir de passionné un récit fait par des Français qui voudraient entraîner leur gouvernement dans une guerre où ils ont pris parti comme individus, donneraient toutefois à penser que l'Angleterre, sans s'engager plus que notre gouvernement n'entend le faire, aurait du moins trouvé moyen de protéger plus efficacement les sujets qu'elle compte sur ces rives. L'armée de Montevideo avait remporté de nouveaux avantages, et l'esprit de vengeance de Rosas en avait reçu une excitation nouvelle dont un cabaretier français établi à Buénos-Ayres aurait été la victime innocente. On annonce un rapport à ce sujet de l'envoyé de France, M. de Ladre.

L'Autriche, au dire de la *Gazette d'Augsbourg*, se trouverait en ce moment dans une position analogue à celle où nous a placés la ruse musulmane pour la réparation de l'outrage fait à notre drapeau et à notre consul à Jérusalem. Un sous-gouverneur de la province de Fazoglo s'était permis de faire donner des coups de bâton à un jeune chirurgien autrichien. Celui-ci s'était rendu à Alexandrie et avait porté plainte au consul d'Autriche, qui avait sur-le-champ demandé justice. Le sous-gouverneur a été destitué, mais l'ordonnance de destitution est motivée sur un déficit qui se serait trouvé dans la caisse de ce fonctionnaire. Conformément à sa politique, le gouvernement n'a pas voulu avoir l'air de condamner un musulman pour avoir maltraité un chrétien.--La lutte en Catalogne est plus engagée, plus sanglante, plus désastreuse que jamais. Prim bloque encore Girone, sur laquelle il vient déjà de faire une tentative qui lui a coûté un grand nombre des siens. D'un autre côté, la junte de Barcelone, qui n'a pas craint d'attaquer la citadelle de cette ville, prend, au milieu des bombes lancées par les forts, toutes les mesures qui indiquent la détermination d'une résistance opiniâtre. A Madrid, où les cortes viennent de se réunir, le temps se passe en baise-mains et en réceptions de la jeune reine, qui vient d'accomplir sa treizième année.--Le ministère anglais s'est montré d'abord assez incertain sur les suites à donner à la première mesure qu'il avait prise contre le meeting de Cloutarf. Il est évident qu'il s'était flatté que sa proclamation rencontrerait de la résistance et qu'il se trouverait ainsi autorisé à recourir à l'emploi de la force qui eût pu, pour un certain temps, la tirer de ces difficultés. Mais la conduite si habile, si courageusement humaine d'O'Connell, l'empire qu'il a su exercer, contre l'attente de tout le monde, sur une population ameutée qu'il a déterminée à s'incliner devant la légalité, ont déjoué ces calculs et rendu plus grands encore les embarras de la situation. L'association du *repeal* n'ayant point été supprimée par la proclamation, O'Connell a tenu à Dublin des réunions nouvelles, où il a montré la même prudence, mais aussi la même fermeté. Comme la démarche qu'avait faite le cabinet anglais aurait été souverainement ridicule s'il s'y était engagé sans avoir de parti pris sur les suites à lui donner, les feuilles de Londres ont prêté au ministère divers projets. Mais le *Morning Chronicle* avait annoncé que les modèles des mandats d'arrêts qu'on devait décerner contre les principaux repealers avaient été envoyés de Dublin-Castle à Londres, le ministère ayant donné l'ordre formel à lord de Grey de ne rien faire sans la sanction du gouvernement, et c'est ce programme qui vient d'être suivi. Les mandats ont été lancés contre O'Connell, son fils John O'Connell et les principaux membres de l'association. On annonce même que la poursuite doit comprendre plusieurs prélats catholiques. Les chefs d'accusation sont nombreux et comprennent celle de conspiration. Les accusés ont été conduits devant un des juges de la cour du banc de la reine, et, ayant fourni caution, sont demeurés en liberté, suivant la loi anglaise. Un grand rassemblement de forces militaires avait eu lieu à cette occasion; mais O'Connell, qui se sent invincible tant qu'il maintiendra le peuple d'Irlande dans la légalité, lui a adressé et a fait publier à Dublin une proclamation pleine de dignité et de mesure qui a empêché l'émotion populaire de se traduire en actes de résistance et de révolte. Il est donc probable que, quant à présent, le cabinet anglais n'aura pas besoin du secours des 20,000 Hanovriens que leur excellent monarque tient, suivant le dire de quelques journaux de Londres, à la disposition des ministres de sa nièce. Mais il a d'autres difficultés à vaincre, d'autres embarras à surmonter. Un acquittement des prévenus sera pour eux un triomphe menaçant, et pour les poursuivants une condamnation effrayante dans l'avenir. Or, peuvent-ils douter qu'un jury irlandais, c'est-à-dire les juges naturels, prononcera un

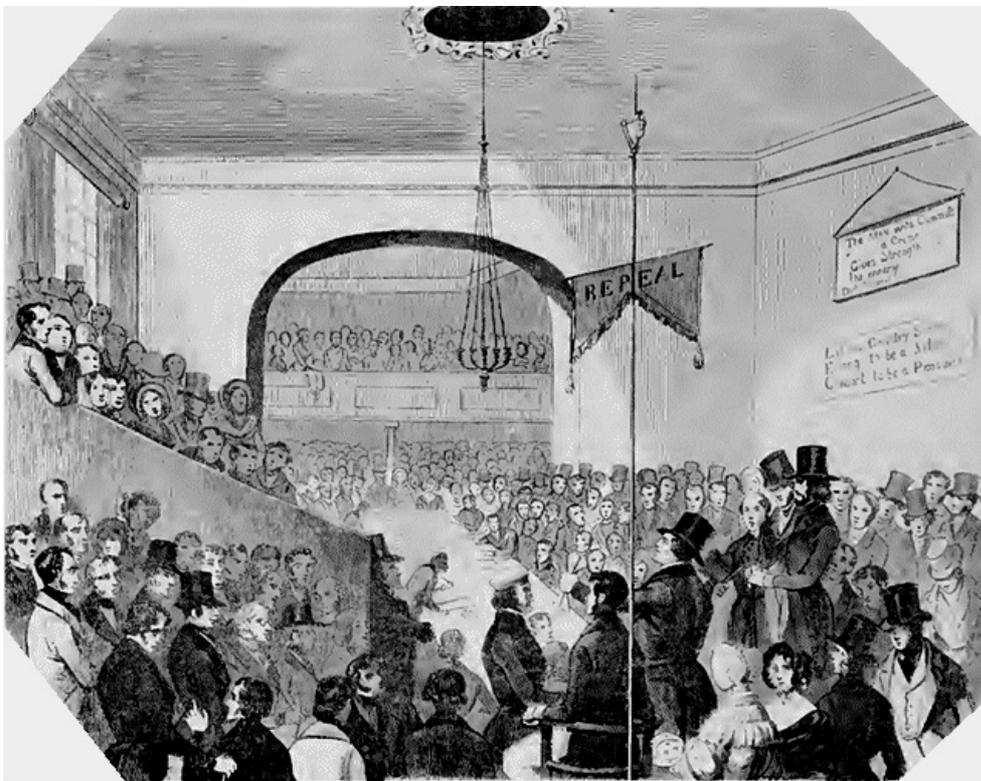
verdict d'innocence? Peuvent-ils douter, d'un autre, côté, que si, par une mesure d'exception, la cause était portée devant un jury anglais, une condamnation serait regardée par le monde entier comme nue monstruosité judiciaire? Pour nous, qui n'avons jamais cru à la possibilité et à l'efficacité du repliai, nous sommes convaincus que le ministère anglais donne des chances à la séparation des deux royaumes en se lançant dans la voie de mesures judiciaires aussi mal entendues, au lieu de chercher un remède à des maux trop réels et d'accorder une satisfaction équitable aux plaintes de l'Irlande. *L'Illustration* ne peut donner une vue du meeting de Cloutarf, puisqu'il a été interdit, mais elle met aujourd'hui sous les yeux de ses abonnés une réunion tenue à Dublin avant que l'association eût fait hommage à O'Connell de la loque de velours qu'il a juré de porter jusqu'à sa mort, et un meeting en plein air postérieur à l'offrande nationale. Elle y joint les boutons que portent les innombrables membres de l'association, et que portaient les accusés quand ils se sont présentés devant le juge.--M. le duc de Bordeaux, voyageant sous le nom de comte de Chambord, qui s'était embarqué le 4 octobre à Hambourg sur un bateau à vapeur, est débarqué le 6 à Hull, dans le comté d'York. Il s'est rendu à York, qu'il a visité, et de là s'est dirigé vers l'Écosse. Il est accompagné de M. le duc de Lévis, de M. le marquis de Chabannes et de M. de Villaret-Joyeuse. On annonce qu'il séjournera chez le duc de Northumberland, qui fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire à l'occasion du sacre de Charles X.-La Suisse, dont la diète a dernièrement sanctionné l'abolition d'un certain nombre de couvents dans le canton d'Argovie, est en ce moment agitée par des intrigues ayant pour but la dissolution de la Confédération, dans le cas où ces mêmes couvents ne seraient pas rétablis. Des meneurs nationaux et étrangers, dans le canton d'Uri, de Schwitz et d'Underwald, ont tracé le plan d'organisation d'une Suisse catholique, qui ferait scission avec l'ancienne Confédération, aurait ses diètes particulières et se ferait reconnaître au dehors comme État indépendant. Les gouvernements de ces petits cantons semblent, dit-on, disposés à prêter leur appui à ces étranges prétentions. Si de tels projets recevaient un commencement d'exécution, il est probable que les gouvernements des cantons y mettraient bon ordre.--*La Gazette du Rhin et de la Moselle* annonce la mort de Kamram-Shah, roi de Hérat. Si cette nouvelle est vraie, il est probable que ni la Russie ni l'Angleterre ne resteront indifférentes au choix du successeur de ce gardien de l'une des principales portes de l'Inde.



Boutons du Repeal.

Le même journal annonce aussi qu'un incendie vient de détruire deux mille maisons à Manille.-- Une lettre de Breslau, du 9 octobre, porte: «Nous venons de recevoir la triste nouvelle que la foudre est tombée hier à Bernstadt, et a allumé un incendie qui a dévoré une grande partie de la ville. A Paris, dans des maisons de la rue Saint-Nicolas, faubourg Saint-Antoine,

habitée par un grand nombre de petits fabricants et de pauvres ouvriers à façon, le feu est également venu exercer ses rasades. Nous devons, quoique arrivant laid, ne pas hésiter à répéter à notre tour le beau trait de courage d'un jeune pompier qui est entré dans une chambre tout embrasée, où une famille de quatre personnes était cernée par le feu. Ce brave jeune homme s'est jeté à travers les flammes, et a sauvé deux malheureuses femmes, qu'il a déposées dans une cour. Ses vêtements brûlaient. On vient à lui pour le secourir: «Non, laissez-moi, dit-il; je n'ai fait que la moitié de l'ouvrage!» et il disparaît de nouveau. Les spectateurs attendaient terrifiés. Cinq minutes se passent, et l'intrépide pompier reparaît portant deux enfants sains et saufs. Il les dépose à ses pieds, et, couvert de brûlures, épuisé de fatigue, il s'évanouit. On ne nous a pas dit le nom de ce brave homme, et nous le regrettons. On ne nous a pas appris qu'il ait reçu la décoration, et nous nous en affligeons pour l'institution de la Légion-d'Honneur.--A Raguse, en Dalmatie, plusieurs secousses très-violentes du tremblement de terre ont, les 14 et 15 septembre, déterminé toute la population à fuir la ville et à transporter dans la campagne les vieillards, les malades et les enfants au berceau.



Meeting tenu à Dublin.

La terreur était au comble, parce qu'en même temps que les redoutables oscillations se faisaient sentir, on remarquait à l'horizon un nuage particulier qui, dans ces contrées, passe pour devoir accompagner chaque cataclysme, et qui se montra notamment pendant le tremblement de terre qui, en 1667, détruisit cette même ville. Toutefois aucun bâtiment n'a été renversé, et la population est rentrée dans ses habitations. Les mêmes secousses, quoique moins violentes, se sont fait sentir à une grande distance dans les contrées voisines, et même jusqu'à Trieste. Le 3 octobre, à trois semaines de là, une nouvelle secousse est venue effrayer ces mêmes villes. A Felsberg, canton des Grisons, en Suisse, un roc immense qui se décompose a menacé d'ensevelir une population de trois à quatre cents personnes. Les pauvres habitants ont d'abord déserté leurs demeures; mais, sans abri dans la campagne, ils se sont déterminés à y rentrer, malgré de continuels éboulements partiels qui semblent annoncer une prochaine et infaillible catastrophe.

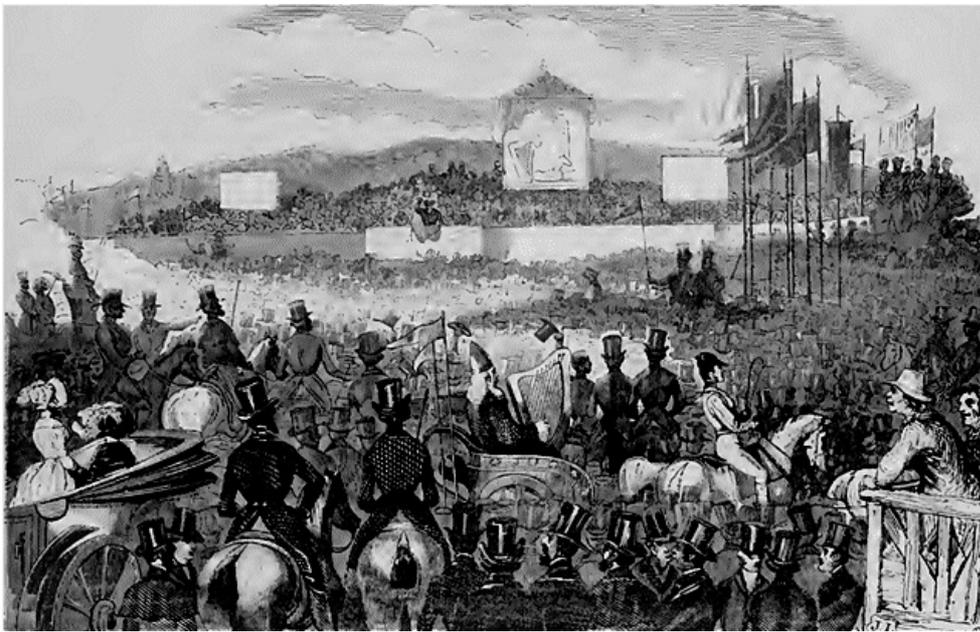
La statistique a fourni quelques nouveaux documents. Le ministère des finances a publié un état comparatif des impôts indirects pendant les neuf premiers mois des années 1841-42-43. La recette totale du 1er janvier au 30 septembre 1843 a été de 557 millions: elle avait été de 547 en 1842, et de 521 en 1841, dont les recettes ont servi de base aux évaluations de 1843. On peut donc calculer que la plus-value des impôts pour la présente année sera d'à peu près 48 millions. La loi de Nuances a été votée avec un déficit prévu de 38 millions environ. L'équilibre entre les recettes et les dépenses serait donc rétabli si les crédits extraordinaires, supplémentaires et complémentaires n'excédaient pas 10 millions.--Le recensement de la population qui a été fait en France en dernier lieu donne le chiffre de 34,494,875 individus; en 1820, il n'en avait constaté que 30,464,875; en 1789, 25,065,883; en 1762, 21,7769,165; enfin, en 1700, le chiffre n'était que de 19,699,320. Ainsi, dans l'espace de moins d'un siècle et demi, la population de la France a presque doublé.--Une publication récente, *l'Almanach populaire*, donne ainsi la moyenne du tirage des journaux politiques de Paris: *Siècle*, 12,000; *Presse*, 11,500; *Journal des Débats*, 9,559; *Commerce*, 5,711; *National*, 4,925; *Constitutionnel*, 4,792; *Gazette de France* 4,614; *Courrier Français*, 2,914; *Quotidienne*, 2,615; *Moniteur Universel*, 2,250; *Moniteur Parisien*, 1,974; *France*, 1,148; *Globe*, 1,409; *Univers religieux*, 1,266; *Messenger*, 878; *Législature*, 825.

La Société d'Encouragement, qui a déjà tant fait pour la prospérité de la France, vient de publier le programme des prix qu'elle se propose de décerner de 1844 à 1847 inclusivement. Ces prix sont au nombre de 18, et leur valeur totale ne se monte pas à moins de 224,400 francs. Ainsi, un prix de 6,000 francs est proposé pour la découverte d'un procédé salubre et convenable pouvant remplacer le rôtissage du chanvre et du lin. Trois prix de 1,500 francs ensemble sont destinés aux introducteurs filateurs de soie dans les départements où il n'en existe pas encore. La multiplication des sangsues sur une large échelle sera récompensée par deux prix de 2,500 et 1,500 francs.

L'introduction en grand de plantes étrangères à l'Europe donnera droit à une prime de 2,000 francs. La plantation des terrains en pente sera également l'objet de plusieurs récompenses. La fabrication des tuyaux de conduite des eaux en fonte, fer laminé, bois, pierre ou terre cuite, partagera six primes montant ensemble 15,500 francs; les perfectionnements dans la fabrication des faïences dures auront également droit à des récompenses diverses montant à 13,000 francs. Enfin, un grand prix de 12,000 francs est destiné à l'auteur de la découverte qui sera jugée par la Société la plus utile au perfectionnement de l'industrie nationale, et dont le succès aura été constaté par l'expérience. L'inauguration du chemin de fer belge-rhénan a été célébrée par des fêtes à Anvers et à Liège; il le sera à Cologne, c'est-à-dire sur l'Escaut, la Meuse et le Rhin. Les feuilles de Belgique sont remplies des détails des fêtes dont les deux premières villes ont été le théâtre, et des discours prononcés dans ces solennités. Le jour de la liberté du commerce et de l'abaissement définitif des douanes internationales y a été appelé par tous les vœux, et l'on s'est vivement félicité des communications qui confondent désormais la Prusse et la Belgique. Le nom de la France n'a pas été prononcé une seule fois, et M. le baron d'Arnim, ministre de Prusse, a exprimé, par une figure un peu tudesque, les sentiments de sa nation, en disant: «La Prusse tend sa *main de fer* à la Belgique pour serrer la sienne dans une étreinte amicale et sincère, et pour unir les deux pays par un indissoluble lien.»

Y a-t-il encore quelqu'un à qui ne soit pas démontré le mal, peut-être irréparable, qu'ont fait aux intérêts commerciaux et politiques de la France les quelques égoïstes en faveur qui ont, l'an dernier, figuré une émeute pour faire avorter le projet d'union douanière avec la Belgique?

Une autre solennité, plus harmonieuse que l'éloquence de M. d'Arnim, a eu lieu dimanche dernier à la Halle-aux-Draps. On sait que M. le ministre de la guerre a autorisé, dans les régiments, l'introduction de renseignement du chant selon la méthode Wilhelm. Depuis environ quatre mois, mille soldats des huit régiments d'infanterie composant la garnison de Paris reçoivent des leçons de M. Hubert, inspecteur du chant dans les écoles primaires de la capitale. Trois cent quatre-vingts de ces élèves réunis ont subi, pour la première fois, un examen public. Après le solfège sur les notes écrites et sur l'indication des doigts; après quelques exercices sur la mesure, pour démontrer leur connaissance des différents rythmes, ces trois cent quatre-vingts voix ont chanté quatre morceaux de l'Orphéon avec un ensemble des plus remarquables. M. le préfet de la Seine, le général commandant la place et les officiers supérieurs de la garnison de Paris assistaient à cette réunion, où tous les yeux se portaient sur notre poète national Béranger. L'on remarquait que tous les exécutants appartenaient à l'infanterie, et l'on se demandait si la cavalerie n'avait pas encore demandé ou obtenu l'autorisation de suivre ces cours.--Plusieurs conseils-généraux ont reconnu le bon effet de ces distractions artistiques mises à la portée du peuple et répandant du charme sur des existences laborieuses. Les conseils du Rhône et de l'Ain sont particulièrement entrés dans cette voie.--Le goût des arts se rencontre plus communément dans les classes ouvrières que beaucoup de personnes ne le pensent. Un jeune homme qui promet à la Belgique un bon artiste de plus, Bottemann, âgé de vingt-un ans, vient d'obtenir à Rome le premier prix de sculpture à l'Académie pontificale de Saint-Luc. Il n'avait que huit ans quand il perdit son père, tailleur de pierres à Hal, et il fut obligé de prendre le ciseau et le maillet dans le chantier paternel. Mais ses heureux instincts l'appelaient à autre chose qu'à équarrir humblement la pierre. Il vint à Bruxelles suivre les leçons de l'Académie de dessin, et fréquenta les ateliers de MM. Simon et Creefs. Muni des certificats les plus honorables, il partit pour Rome le 26 août 1842; et, en attendant des succès qui, comme on le voit, n'ont pas trahi ses espérances, le conseil communal de sa ville natale lui a voté annuellement des subsides.--C'est avec une vive satisfaction que nous avons vu également le conseil-général de la Meurthe se joindre, dans sa dernière session, au conseil municipal de Nancy pour contribuer aux frais de l'éducation artistique d'un jeune ouvrier potier nommé Giorné Viard, né à Saint-Clément, arrondissement de Lunéville, «qui, depuis son enfance, dit la délibération du conseil, s'est fait remarquer dans la faïencerie, où il a été constamment employé, par son habileté, son amour pour le travail et ses dispositions extraordinaires pour la sculpture.»



Meeting en plein air.

Il y a dans un recueil publié il y a quelques années, *le Salmigondis*, une charmante nouvelle de M. G. Cavaignac, intitulée *Est-ce vous?* C'est le récit fait par un fataliste de toutes les contrariétés et de tous les malheurs qui lui sont successivement advenus toutes les fois qu'on lui a posé cette question en trois mots: Est-ce vous? Elle le força même un beau jour, adressée qu'elle lui fut par un aéronaute s'embarquant dans sa nacelle et cherchant dans la foule assemblée, autour de lui un compagnon de voyage, elle le força d'entreprendre une course aérienne pour laquelle, par amour-propre, il ne voulut pas laisser voir son peu de propension. Un officier en garnison au Mans vient de faire le même voyage très librement et sans provocation. Une ascension aérostatique avait été annoncée dans cette ville, pour un jour de la semaine dernière, par M. Kirsch, de qui nous avons déjà eu occasion d'entretenir les lecteurs de ce journal. Une foule considérable était assemblée; tout était disposé, et le ballon gigantesque se trouvait prêt à quitter le sol, lorsqu'un spectateur, abandonnant sa place, écarte M. Kirsch, s'élève dans la nacelle aérienne, salue le public ébahi et s'élance dans les airs. C'était un commandant de cuirassiers, M. Verdun, que le public suivit des yeux avec une vive anxiété dans son aventureuse excentricité. Le Mans tout entier était dans les rues et aux fenêtres. Une heure après, le commandant débarqué heureusement, racontait à ses amis ses impressions de voyage.

La Cour d'assises de la Mayenne vient de mettre fin à une procédure politique engagée depuis longtemps. M. Ledru-Rollin, poursuivi à l'occasion du discours prononcé par lui devant les électeurs du Mans qui l'ont envoyé à la Chambre, après s'être vu condamner à quatre mois de prison par la Cour d'assises de Maine-et-Loire, dont le jugement avait été cassé, vient d'être acquitté par le jury de la Mayenne.

M. Lerebours, ancien secrétaire de la Commune au 9 thermidor et qui échappa à la réaction de cette journée, est mort aux environs du Mans, où il s'était retiré depuis une quarantaine d'années. Il avait été directeur de l'instruction publique et successeur, dans ces fonctions, de conventionnel Lakanal. Il était père du tragédien Victor, que nous avons vu dans l'emploi de Talma à la Comédie-Française et à l'Odéon, qui a fait représenter sur cette dernière scène une tragédie intitulée *Hérald ou les Scandinaves*, dans laquelle il remplissait le principal rôle, et qui, retiré du théâtre, est aujourd'hui lecteur du roi de Hollande.--M. Lehuérou, professeur suppléant à la Faculté de Rennes, déjà connu par d'importants travaux, et qui avait publié notamment un volume sur les *Institutions mérovingiennes* et un autre sur les *Institutions carlovingienne*, vient, par suite d'un fatal découragement, de mettre fin à ses jours.--M. de Montrond, intime ami du Prince de Talleyrand, vient de mourir. Il avait été le confident de bien des secrets et l'intermédiaire de beaucoup d'intrigues. Il touchait, depuis longtemps une pension de 40,000 francs par an sur les fonds secrets, qui lui a été servie jusqu'à sa mort.

Théâtres

THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Mina, ou le Mariage à Trois, opéra-comique en trois actes, paroles de M. F. de PLANARD, musique de M. AMBROISE THOMAS.



**Opéra-Comique--Scène de *Mina ou le Mariage à Trois*,
3e acte: Moreau-Cinti, madame Félix, Roger, mademoiselle Darcier.**

Un roi de Prusse,--je ne sais lequel, et le lecteur a trop de bon sens pour tenir à le savoir: tous les rois de Prusse d'opéra-comique se ressemblent;--un roi de Prusse avait un ministre qui passait assez généralement pour un grand ministre; du moins, sa sœur, madame la comtesse, de ***, n'en doutait pas, et le proclamait à tout propos, pourquoi n'en croirait-on pas madame la comtesse de ***.

J'y suis très-disposé pour ma part, et voici pourquoi:

Ce ministre avait un ami, brave militaire ainsi que lui; vous voyez que notre ministre était probablement chargé du département de la guerre. Dans une bataille, l'un des deux amis, voyant l'autre menacé d'un coup mortel, se jeta au-devant et reçut la coup. Il en mourut, comme de raison, en disant à l'autre: «Ma fille, monseigneur, ma fille unique, elle n'a plus que vous, je vous la recommande!...» Le survivant était le ministre; il n'oublia ni son ami défunt ni la jeune fille. A la vérité, il ne s'inquiéta guère de l'éducation que recevait cette intéressante enfant; il avait apparemment trop d'affaires pour cela. Mais au moment de sa mort, il voulut réparer le temps perdu. Son testament fut conçu en ces termes, ou à peu près:

«Je lègue tous mes biens à mon neveu le colonel de Romberg, à condition qu'il épousera la jeune Mina, fille de mon meilleur ami, etc. Si, le 30 juillet prochain, mon neveu Romberg n'a pas rempli la condition, il perdra mon héritage, qui sera partagé entre mes parents de la ligne maternelle.»

Romberg était jeune, et il y avait dans le monde une jeune veuve appelée la baronne de Rosenthal, à qui la nature avait donné des cheveux noirs magnifiques, des yeux noirs pleins d'éclat et de feu, un visage et un cou d'une blancheur éblouissante, et des épaules arrondies avec une grâce parfaite.



**Palais-Royal.--Levassor, dans ses trois
rôles du *Brelan de Troupiers*.**

J'avoue que la baronne déparait un peu ces présents du ciel par la manière dont elle les portait. Elle marchait habituellement la tête basse, et, en parlant, elle regardait son interlocuteur *en dessous*. Mais qui peut tout avoir? comme dit La Fontaine. Romberg avait compris que la perfection n'est pas de ce monde, et s'était mis à aimer la baronne avec toute la fougue d'un colonel de trente ans. Qu'en résulta-t-il? que le 30 juillet, terme fatal assigné par le

testament pour la célébration du mariage, Romberg avait pris les devants, et se trouva marié... marié secrètement avec la baronne, et fort, inquiet des suites, car les charmes de la baronne n'avaient pu fermer tout à fait ses yeux sur les charmes de la succession.

Romberg eut recours aux grands moyens: il s'adressa au roi, et lui demanda l'annulation du testament. Pendant qu'il attendait, avec toute l'impatience d'un héritier et d'un colonel amoureux, la décision de Sa Majesté, la comtesse sa tante, cette sœur du défunt dont je vous ai déjà parlé, arriva tout à coup, tenant d'une main le testament, et présentant de l'autre la jeune Mina de Ronsfeld.

«Allons, mon cher neveu, voici le grand jour; il faut que vous soyez marié ce soir. Êtes-vous décidé? avez-vous fait toutes vos dispositions? Le devoir qui vous est imposé ne sera pas d'ailleurs très-pénible à remplir.... du moins j'ai assez, bonne opinion de vous pour le croire. Regardez votre fiancée: est-elle assez jeune et assez jolie?»

Fille était ravissante, en effet: taille légère et fine, minois piquant, avec un petit air ingénu et mille petits mots naïfs qui doubleraient le charme de ce minois et de cette taille. Il faut savoir qu'elle avait été élevée par une vieille tante, qui s'était retirée dans un ermitage après avoir juré haine mortelle à tout le sexe masculin--apparemment elle avait eu à s'en plaindre--et qui n'avait jamais souffert qu'un homme adressât la parole à sa nièce, ni même qu'on prononçât devant elle le mot de mariage. Bref, en comparaison de Mina, Agnès aurait pu passer pour un prodige d'érudition.

«Il faut dissimuler et gagner du temps, se dirent tout bas Romberg et la baronne;» et Romberg ajouta tout haut: «Ma tante, me voilà prêt.»

Qu'en serait-il advenu? je l'ignore. La bigamie est un cas terrible et qui peut mener bien loin un colonel. Heureusement que M. de Limbourg, capitaine d'ordonnance, arriva tout à point pour le tirer d'embarras. Il venait chercher madame la comtesse, par ordre exprès de la reine, dont cette noble dame était dame d'atours. La reine l'attendait pour s'habiller: il n'y avait pas une minute à perdre.

«Je pars, mes enfants, dit la vieille dame; mais vous connaissez le testament; il faut absolument vous marier aujourd'hui, mariez-vous donc sans moi. Dès que mes importantes fonctions me le permettront, je reviendrai jouir du spectacle de votre bonheur.»

La Prusse n'est pas un pays comme un autre: on peut s'y marier sans témoins... Il faut du moins que vous ayez la complaisance de le supposer, si vous voulez que je continue cette très-vraisemblable histoire. La comtesse partie, il vint à la baronne une idée très-originale, qu'elle mit sur-le-champ à exécution.

«Allons, mon enfant, dit-elle à Mina, il faut vous marier.

--Me marier? mais je ne sais ce que c'est.

--Je vais vous le dire. Nous allons nous rendre au temple, où vous trouverez M. de Romberg; vous vous mettrez à genoux avec recueillement; vous élèverez votre cœur vers Dieu; vous lui promettrez d'être toujours bonne, modeste et sage, comme aujourd'hui. Puis vous reviendrez, vous habiterez ce pavillon, vous aurez de jolies robes et de belles parures, et vous vous appellerez madame de Romberg.

--Comment! voilà ce que c'est que le mariage?

--A très-peu de chose près.»

Tout s'exécuta comme la baronne l'avait dit; et au retour, Romberg et elle installèrent Mina dans l'appartement qu'elle devait occuper seule, lui souhaitèrent une bonne nuit, et se retirèrent dans le pavillon que madame de Rosenthal habitait, et où, chaque nuit, elle recevait en secret l'amoureux colonel, pendant que tout le monde le croyait à son poste, dans la forteresse voisine, dont il était commandant.

Quinze jours écoulés, Mina était reconnue partout femme légitime du commandant Romberg, et avait, à ce titre, reçu la visite de toutes les autorités constituées et de toute la noblesse du pays. Romberg était plein de bonté pour elle, il l'entourait de soins et d'attentions; seulement, comme il tenait à ses devoirs, et qu'il était intraitable sur la discipline, dès que le tambour de la citadelle sonnait l'heure de la retraite, il prenait en soupirant congé de Mina; c'est-à-dire qu'il quittait son ménage ostensible, et se rendait dans son ménage secret. Il n'avait pour cela qu'une, allée de jardin à traverser et une porte mal

fermée à ouvrir.

Mina passait donc aux yeux de tous et se croyait elle-même la plus heureuse femme de la Prusse. Que pouvait-elle désirer de plus? Elle avait seize ans, une charmante figure, une grande fortune, une habitation délicieuse, un mari très-aimable et un amant plus aimable encore que son mari.--Comment, un amant! Qu'était donc devenue cette innocence si vantée?--Eh! ne savez-vous pas ce que dit la sagesse des nations? *Aux innocents les mains pleines.*

Romberg s'accommodait à merveille de cet arrangement. Il épiait du coin de l'œil et en souriant les naïves coquetteries de Mina et la stratégie amoureuse de son ami Limbourg; et quand les billets doux de ce dernier étaient surpris par la comtesse, il s'en déclarait l'auteur. Mais la vieille dame avait lu dans le jeune cœur de Mina, et n'entendait pas raillerie sur le chapitre de l'honneur conjugal.

«Mon cher neveu, dit-elle à Romberg, les choses ne peuvent aller ainsi plus longtemps. Vous ne voyez rien de ce qui se passe: c'est le privilège des maris. Mais je vois tout, moi, et je sais ce qui se dit tout bas autour de vous. Limbourg est ici toute la journée, et je vais lui signifier...

--Ah! ma tante, gardez-vous-en bien! Je vais vous dire le mot de l'énigme, que vous ne soupçonnez pas. Apprenez que Limbourg est amoureux de madame de Rosenthal. C'est pour elle qu'il vient; il doit l'épouser dans huit jours.

--S'il est ainsi, je n'ai plus rien à dire.»

Elle se garda bien pourtant de se taire. Elle n'eut rien de plus pressé que de tout conter à Mina, et de la manière la plus propre à troubler la sécurité de la pauvre enfant, à éveiller son imagination, à déchirer son cœur: Limbourg doit épouser la baronne, il l'aime, il n'aime qu'elle, et lui jure toute la journée qu'il est indifférent à toute autre femme.

Mina, jalouse sans le savoir, ne pouvait rester plus longtemps dans sa charmante ignorance. Il y avait au château un jardinier qui avait été jadis le serviteur et, jusqu'à un certain point, l'ami de son enfance. Elle l'appela soudain.

«Jacquet, m'aimes-tu?

--Moi, madame? mon sang, ma vie vous appartiennent...

--Je n'en veux pas; je veux seulement que tu me répondes avec sincérité. Qu'est-ce que c'est que l'amour?»

Jacquet n'était guère en état d'improviser une réponse satisfaisante à une pareille question, il passa plusieurs fois de suite son chapeau d'une main dans l'autre, et fit porter alternativement le poids de son corps sur son pied gauche et sur son pied droit; c'était sa manière de réfléchir. Quand il eut cherché quelque temps, il jugea qu'il devait avoir trouvé quelque chose.

«L'amour, madame... mais... c'est l'amour.»

Et comme Mina ne paraissait pas complètement éclairée par cette définition:

«Attendez, je m'en vais vous dire: l'amour, c'est un homme, ou une femme, qui aime de tout son cœur une femme ou un homme. Voilà.

--Eh bien! s'écria Mina, qui comprenait, à peu de chose près, tout ce que Jacquet ne lui avait pas dit, je vais l'apprendre une chose épouvantable: M. de Limbourg est amoureux de madame de Rosenthal.

--Ah! ah! dit finement Jacquet, c'est donc lui qui s'introduit chaque nuit chez la baronne, et que je guette depuis quelque temps sans avoir jamais pu l'atteindre?

--Eh bien! mon pauvre Jacquet, il faut que tu m'introduises, moi aussi, cette nuit même, chez la baronne, sans qu'elle le sache. Je veux savoir ce qu'ils se disent. Je veux prendre M. de Limbourg en flagrant délit de trahison!»

La nuit suivante, en effet. Mina vint se blottir derrière un paravent dans le salon de la baronne. Elle entendit bientôt entrer, par l'extrémité opposée du pavillon, celui qu'elle croyait être M. de Limbourg. Mais que devint-elle quand Limbourg, qui l'avait suivie (il ne la perdait jamais de vue), vint se placer auprès d'elle à l'abri du paravent?--Ce n'est pas lui qui est avec madame de Rosenthal!--Qui donc alors?--Elle écoute, elle regarde, et reconnaît son mari! Romberg en robe de chambre et en pantoufles, et buvant avec la baronne le

thé conjugal! Quel charmant tableau! Limbourg n'avait ni thé ni robe de chambre, mais, à cela près, il sut à merveille tirer parti de la situation, et répéter, d'un côté du paravent, tous les détails de la scène qui se passait de l'autre, et je prie le lecteur de consulter la gravure annexée à ce véridique récit, laquelle a été faite pour empêcher son imagination d'aller trop loin; si bien que lorsque la comtesse vint tomber tout à coup au milieu de ce double tête-à-tête, apportant la déclaration du roi qui cassait enfin le testament du ministre défunt, tous la reçurent à bras ouverts, tous convinrent qu'elle était arrivée fort à propos, et elle fut, sur ce point, de l'avis de tout le monde.

Tels sont, en abrégé, les faits dont M. de Planard a fait une très-spirituelle comédie. M. Ambroise Thomas s'est piqué d'honneur, et n'a pas voulu être en reste avec lui. Sa musique est vive, légère, spirituelle et toute gracieuse.--Faut-il analyser sa partition? Non, la musique est comme l'amour: les plaisirs qu'elle donne sont d'autant plus vifs qu'on est moins en état de les expliquer.

Brelan de Troupiers (THÉÂTRE DU PALAIS-ROYAL),--*Jean Lenoir* (THÉÂTRE DU GYMNASÉ).--*Tôt ou Tard* (ODÉON).

--*Le Château de Valanza* (THÉÂTRE DE LA GAÏÉTÉ).--*La Fille du Ciel* (DÉLASSEMENTS-COMIQUES).

Levassor vient de rentrer au théâtre du Palais-Royal, qu'il avait trahi, pendant deux ans, pour le théâtre des Variétés; et, pour racheter sa désertion, il débute par un succès et par un véritable tour de sorcier. Voyez-vous ce jeune Jean-Jean? c'est Levassor! voyez-vous ce troupier rompu à la bataille et relevant fièrement une moustache grise? encore Levassor! voyez-vous ce soldat sexagénaire, blanc, courbé, chevrotant? toujours Levassor! et, pour comble de surprise, c'est dans le même vaudeville et presque au même instant que Levassor représente ces trois âges de troupier. La métamorphose s'accomplit si lestement; au menton imberbe succède si vite la moustache grise, à la moustache grise le front chenu de l'invalidé, qu'il semble qu'en effet ils sont trois à l'œuvre; mais, en réalité, il n'y a que Levassor, un Levassor en trois personnes!

Les trois sont du même sang et du même nom; l'aïeul, le père et le petit-fils, tous trois nommés Gargousse et tous trois soldats. Le Gargousse invalide conte ses batailles et ses victoires passées à qui veut l'entendre; le Gargousse fils, héros en pleine activité de service, vole de belle en belle et de triomphe en triomphe; les bastions tombent devant lui aussi bien que les cœurs; et Gargousse le petit-fils? celui-là a besoin d'être aguerri; jusqu'ici il semble dégénéré de ses pères; c'est lui qui baisse les yeux et rougit à la vue de mademoiselle Césarine; ah! si Gargousse Ier et si Gargousse II étaient à sa place, comme mademoiselle Césarine y passerait! Or, non-seulement il se conduit comme un Jean-Jean en amour, mais encore le petit Gargousse a peur d'un sabre; à son premier duel, ne s'enfuit-il pas à toutes jambes?

«Diable! dit Gargousse le père; qu'est-ce que cela veut dire? ce n'est point un Gargousse!--Laissez faire, dit Gargousse l'invalidé, plus sage et plus expérimenté: il a peur, soit! nous avons tous commencé par là; à son second coup de sabre et à son second amour, vous verrez comme le petit bonhomme ira: il sera digne des Gargousse.»

Le vieillard a dit vrai: Gargousse le petit-fils devient un démon qui sabre les gens à coups redoublés, assiège les cœurs, et réduit la fière Césarine à merci. Les deux Gargousse, le grand-père et le père, poussent des *vivat*, et se mirent dans leur digne petit-fils: Dieu merci, les valeureux Gargousse ne périront pas.--Cette histoire militaire des Gargousse est amusante et agréablement semée de mots plaisants; ajoutez à cet esprit des auteurs le talent de Levassor et sa triplicité phénoménale, et le vaudeville de MM. Étienne Arago et Dumanoir triomphera sur toute la ligne!

Ici on rit un peu moins; il est vrai que le Gymnase se plaît dans le sentiment et le larmoyant; et puis ne faut-il pas travailler pour tous les goûts? S'il est amusant de rire, n'est-il pas, de temps en temps, agréable de pleurer? Pleurons donc!

Comment rire, en effet, des infortunes du comte de Boisménil et de sa fille Alix? Il faudrait avoir le cœur bien cannibale.

Le comte, vieil émigré retiré en Angleterre, se trouve sans ressources; l'hôte qui l'abrite et le nourrit, un horrible avare, va le chasser, faute de paiement. Que faire? que deviendra Alix, une si charmante fille? C'est la surtout la grande douleur du comte.

Un jeune homme, Armand de Courvil, s'est attaché au malheur de cette famille;

il aime Alix, et pour tout au monde voudrait soulager l'infortune de la fille et du père. Il y a un moyen de le faire; mais ce moyen est plein de périls; il ne s'agit de rien moins que d'exposer sa vie, et voici comment: le comte, en quittant la France, a caché 100,000 livres dans un mur de son château: si on pouvait les reprendre! «Eh bien! je les aurai,» dit Courvil, bravant la loi qui prononce la peine de mort contre tout émigré surpris en France. «Que m'importe!» s'écrie le brave jeune homme. Voilà du dévouement et de l'amour.

Il part déguisé en matelot, aborde en Bretagne, et, au milieu des plus grands dangers, arrive enfin au château de Boisménil. C'est quelque chose, mais ce n'est pas tout: il faut trouver le trésor, l'enlever, et surtout déjouer la surveillance de Jean Lenoir, ancien fermier du comte, et républicain clairvoyant. A cette qualité d'ennemi politique de M. de Boisménil, Jean Lenoir joint une vieille rancune: le comte l'a renvoyé injustement, et a injustement soupçonné sa probité.

La tentative réussit d'abord: Armand de Courvil découvre le trésor, s'en empare, et se dispose à regagner l'Angleterre, quand Jean Lenoir arrive. Il a flairé l'émigré et l'arrête. L'affaire devient sombre. Armand fait volontiers le sacrifice de sa vie; mais Alix, mais le comte, que deviendront-ils?



**Théâtre des Délassements Comiques.--La fille du Ciel,
2e acte, 3e tableau: mademoiselle Bergeron, Phosphoriel;
mademoiselle d'Harcourt, la Fille du ciel.**

Heureusement, Jean Lenoir n'a pas l'âme aussi noire que son nom. Il s'émeut en apprenant le dévouement d'Armand, et lui rend non-seulement la liberté, mais la précieuse cassette; puis Jean Lenoir imagine un moyen très-noble de se venger de l'injustice du comte: il remplit la cassette de pièces et de papiers qui prouvent clairement sa probité et son innocence. Or, Armand de Courvil arrivant avec la chère cassette, le comte n'a rien de plus pressé que de l'ouvrir. «Les quatre cent mille francs sont là,» dit-il. Point du tout; il ne trouve que ce compte-rendu de l'honnête gestion de son fermier. «Le traître m'aura volé!» Non pas: Jean Lenoir, craignant que l'or ne fût saisi en route, a substitué à la somme un bon de quatre cent mille livres sur un banquier de Londres, au nom de M. de Boisménil. Voilà comme Jean Lenoir se venge.

Grande joie parmi les Boisménil, et mariage d'Armand et d'Alix. Tout cela est bien joué par Tisserant, Julien et mademoiselle Rose Chéri. Le public a soupiré, le public a pleuré, le public a pris plus d'une fois son mouchoir. Quand le mouchoir s'en mêle, le succès est flagrant.

L'Odéon nous donne une comédie assez gaie, et qui porte le titre de *Tôt ou Tard*. Ce titre veut dire que tôt ou tard il faut que jeunesse se passe. Si vous avez, payé votre dette au diable avant de vous marier, tant mieux; vous ferez un excellent mari; sinon vous serez un mari détestable, coureur, volage, ami du bal, des petits soupers, des débardeurs, et fort enclin aux nuits vagabondes et aux lettres de change. Des mots spirituels et des scènes plaisantes ont attiré la manne des braves sur cette comédie de MM. Léonce et Moléri.

Nous tombons en plein mélodrame: le château de Valanza est bien le plus souterrain et le plus scélérat de tous les châteaux: des faux monnayeurs et des bandits y travaillent de compagnie, et pour surcroît de terreur, un affreux monstre, le comte de Monzzani, y joue toutes sortes de tours pendables à son cousin Lucio et à la belle Virginie Salviati. Quel est le but de toutes ces infamies de Monzzani? Oh! mon Dieu! le traître veut tout simplement, comme c'est l'habitude de ses pareils en mélodrame, escroquer à son cousin Lucio la belle Virginie, qu'il aime, et un héritage de plusieurs millions; ceci vaut la peine que Lucio y fasse attention. Mais Lucio est le meilleur des hommes et la plus

docile des victimes; on l'empoisonne, on l'assassine, on le jette à trois cents pieds sous terre, on l'enterre avec une facilité digne d'étonnement. Lucio a cependant ceci de remarquable, que si, par imprévoyance, il se laisse tuer sept à huit fois et précipiter dans les abîmes du château de Valanza, il en revient toujours et ne meurt jamais; tel est son caractère; il met de l'entêtement à vivre autant de fois qu'on l'enterre. Mais on se lasse de tout, même de faire le mort. Un beau soir d'août, Lucio ressuscite définitivement au nez du féroce Monzzani, qui pâlit, chancelle, et tombe aux mains des gendarmes, vengeurs du crime.--Ce terrible mélodrame arrive en droite ligne du cerveau de MM. Alboise et Paul Foucher.

Le théâtre des Délassements Comiques a aussi son méchant génie: ce drôle s'appelle Rocaillon, il en est bien digne. Rocaillon poursuit de son furieux amour la Fille du Ciel, qui ne veut pas entendre parler de lui; Eloa, en effet, a bien d'autres choses à faire que d'écouter ce vilain Rocaillon. Elle a de tendres rendez-vous avec Phosphoriel, charmant esprit en chair et en os, qui lui conte fleurette à l'ombre des arbres et des charmilles. En vain Rocaillon fait jouer des ficelles abominables, Phosphoriel et la Fille du Ciel se marient à sa méchante barbe, et Rocaillon retombe au fond des plus épouvantables abîmes. Il faut bien que justice se fasse.

Le dialogue est plein de trappes et de feux de Bengale.

De la Traite et de l'Esclavage.

Les grandes questions, celles qui touchent aux plus chers intérêts de l'humanité, ont cela de particulier que de tout temps, et à propos de toute chose, elles attirent vivement l'attention et préoccupent les esprits. Le mouvement industriel qui semble dominer et absorber notre époque se lie intimement à ces vastes problèmes, et leur solution peut seule donner à l'activité prodigieuse qui, de toutes parts, se manifeste dans l'ordre des progrès matériels, un caractère de moralité et de grandeur.

Parmi ces problèmes, il en est trois que la prochaine session devra aborder; la loi sur l'abolition de l'esclavage d'abord, préparée avec tant de soin par les travaux et le rapport de la commission que présidait M. le duc de Broglie; la réforme de notre système pénitentiaire, question ardue dont le rapport de M. A. de Tocqueville à la Chambre des Députés doit faciliter la solution; enfin la liberté de l'enseignement, qui, dans ces derniers temps, a soulevé de solennels débats.

L'illustration doit, non résoudre, elle n'en a pas la prétention, mais exposer du moins l'état de ces difficiles problèmes qui intéressent directement l'amélioration des masses et l'avenir des sociétés. Elle ne manquera pas à cette tâche.

Dernièrement encore, à la tribune du Parlement anglais(1), lord Palmerston interpellait le ministre pour savoir de lui si à l'avenir, lorsque par suite d'une tempête ou pour toute autre cause, un navire ayant des nègres à bord aura été jeté dans un port britannique, le gouvernement se proposait de déclarer ces hommes libres. M. T. Duncombe accusait le gouvernement de n'être pas animé d'un désir sincère de supprimer la traite. N'est-il pas déplorable qu'aujourd'hui encore on se livre à ce commerce honteux, et que la France, fut-ce au prix de lourds sacrifices, hésite à émanciper ses esclaves, elle qui aurait dû donner cet exemple au monde, elle qui a manifesté pour le droit de visite une si légitime et si unanime réprobation!

Note 1: Séance du 11 août 1843.

Récemment encore, la session des conseils-généraux a appelé l'attention publique sur la grande question de l'esclavage. Déjà, dans leur session de l'année dernière, répondant aux vœux de l'opinion publique, les conseils avaient réclamé avec une généreuse instance le projet de loi, depuis si longtemps attendu qui doit prononcer l'émancipation des esclaves. Cette année encore ils ont protesté contre la lenteur du gouvernement, et c'est un devoir pour la presse de constater ces plaintes énergiques parties du sein même de la bourgeoisie, dont les conseils-généraux sont surtout l'organe.

La prochaine session des Chambres législatives verra enfin éclore, il faut l'espérer, ce projet de loi si longtemps couvé. Il ne sera donc pas sans intérêt de jeter sur l'état de cette grande question un coup d'œil rapide.

**ABOLITION DE LA TRAITE.--INITIATIVE DE L'ANGLETERRE.
ABOLITIONS
SUCCESSIVES.--IMPUISSANCE DE LA LÉGISLATION.**

Il y a plus d'un demi-siècle déjà que, pour la première fois, au sein du Parlement britannique, une voix généreuse s'éleva pour flétrir la traite des nègres, et ce cri d'humanité, régulièrement jeté, d'année en année, au milieu des luttes des partis et des intérêts de la politique, a trouvé de l'écho dans l'Europe entière. Le commerce infâme des esclaves, réprouvé par la loi religieuse, a également été condamné par les lois civiles, et les souverains de l'Europe, réunis au congrès de Vienne, ont solennellement proclamé l'abolition de la traite et flétri ce fléau qui, suivant leur énergique parole, «avait trop longtemps désolé l'Afrique, dégradé l'Europe et affligé l'humanité.»

L'Angleterre a eu la gloire d'entrer la première dans cette voie nouvelle où l'entraînaient les véritables intérêts de sa politique, non moins que le sentiment de sa foi chrétienne; ce n'a été toutefois qu'après une longue résistance. Pendant près de vingt ans, la tribune a retenti de ces luttes mémorables où les intérêts maritimes et commerciaux de l'Angleterre résistaient avec acharnement à ce flot irrésistible de liberté que la civilisation pousse incessamment dans toutes les contrées et sur toutes les nations du globe. Dans ce débat, solennel, les plus grands esprits, les voix les plus éloquentes, les intelligences les plus élevées apportèrent le tribut de leurs efforts; les Pitt, les Fox, les Burke, les Shéridan, les Windham, les Dundas, les Clarkson, les Grenville, ne craignirent pas d'aborder et de traiter, sous toutes ses faces, cette question immense qui a dominé les plus ardents débats du Parlement. Les esprits hardis que Wilberforce avait appelés sur ce terrain nouveau ne se contentaient pas de proscrire la traite; mais, envisageant dans ses plus extrêmes conséquences ce grand acte de justice et d'humanité, ils préparaient les éléments d'un acte plus solennel et plus grave encore, celui de l'émancipation des esclaves aux Indes-Occidentales.

Le plus ardent et le plus courageux apôtre de l'émancipation, alors qu'il poursuivait avec une si admirable persévérance la réalisation de l'idée qui remplissait sa vie, ne faisait pas mystère de ce vœu de son cœur. «Certes, je ne nierai pas, disait Wilberforce à ses adversaires, dans la séance du 2 avril 1792, que je désire assurer aux esclaves les bienfaits de la liberté, et je ne suis point alarmé de m'entendre attribuer le dessein de les émanciper. Quel homme se refuserait à s'associer à ce vœu? Mais la liberté que j'entends est celle dont, hélas! les noirs ne sont pas encore susceptibles. La vraie liberté est fille de la raison et de l'ordre; c'est une plante céleste, et le sol doit être préparé à la recevoir. Quiconque la veut voir fleurir et porter ses véritables fruits ne croira pas qu'il faille l'exposer à dégénérer dans la licence!»

C'est ainsi que, dès l'origine, la question de l'émancipation fut liée à celle de l'abolition de la traite; c'étaient les deux termes d'une même proposition; résoudre l'une, c'était s'imposer l'obligation d'aborder et de résoudre l'autre; et c'est la prévision de cet enchaînement nécessaire qui souleva contre les premiers abolitionnistes la foule ardente et passionnée des intérêts coloniaux de la Grande-Bretagne.

Ces intérêts furent vaincus enfin. Déjà réformée et contenue dans de certaines limites par un bill qui interdisait aux sujets anglais toute participation au commerce des noirs, lorsqu'il serait entrepris pour le compte et au profit d'une puissance étrangère, la traite fut entièrement abolie le 2 mars 1807. Presque en même temps, les États-Unis imitaient l'exemple de l'Angleterre.

Dès lors la Grande-Bretagne était directement intéressée à l'adoption universelle de cette mesure. Elle venait de rejeter un des éléments de sa fortune publique, une arme réprouvée, il est vrai, mais qui n'en était pas moins une arme puissante, et elle ne voulait la voir dans aucune main rivale. Au nom des intérêts les plus sacrés de la religion et de l'humanité, elle poursuivit ce but politique avec cette opiniâtreté qui est le caractère principal de sa diplomatie.

Le Portugal, alors seul allié maritime du cabinet de Londres, résista à ses instances; cependant un traité conclu le 19 février 1810 limita la traite, alors même qu'elle était poursuivie sous pavillon portugais. Il fut interdit aux Portugais de se procurer des nègres ailleurs que dans leurs propres établissements sur la côte d'Afrique, et de faire la traite sur d'autres navires que ceux construits dans des ports soumis à la nation portugaise.

Le gouvernement de la province de Carracas et le gouvernement républicain

de Buénos-Ayres proclamèrent, en 1812, l'abolition complète de la traite.

Lorsqu'en 1813, pour récompenser la Suède de sa défection, l'Angleterre lui céda, par le traité du 3 mai, notre ancienne colonie de la Guadeloupe, ce fut à la condition que cette puissance s'engagerait à prohiber toute importation d'esclaves soit dans cette île, soit dans aucune autre de ses possessions aux Indes-Occidentales.

On le voit, au milieu même de la conflagration générale du continent, l'Angleterre ne perdait pas de vue la nécessité d'imposer à toutes les puissances maritimes l'obligation à laquelle la conscience publique et les progrès de sa propre civilisation l'avaient obligée de se soumettre; et quels que soient les motifs secrets de sa persistance, il ne faut pas moins se féliciter de voir ainsi les intérêts matériels des nations liés à l'existence même des grands principes sociaux.

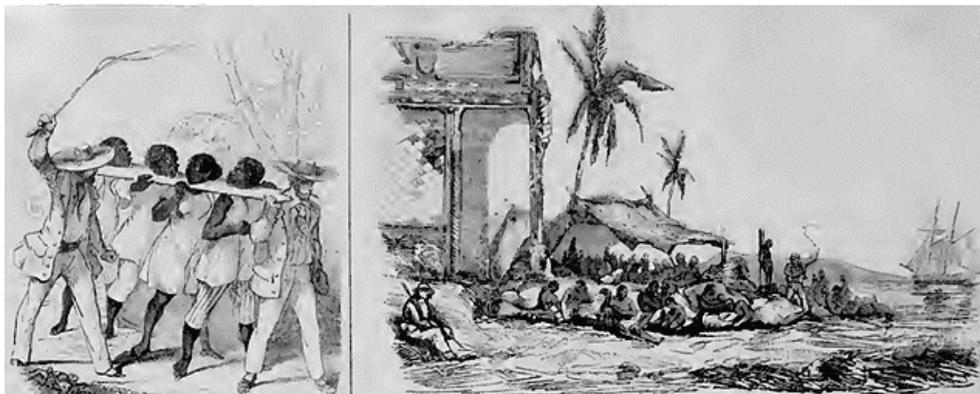
La chute de Napoléon et la paix de 1814 ouvrirent un nouveau champ à l'activité anglaise. Le premier soin qui préoccupa les diplomates anglais fut la conservation des intérêts et de la puissance maritimes de la Grande-Bretagne. Une ère nouvelle s'ouvrait pour le monde; le commerce, longtemps interrompu, allait mettre en contact pacifique les peuples qui, depuis un quart de siècle, ne se rencontraient que les armes à la main; la mer allait devenir libre. L'Angleterre songea avant tout à utiliser à son profit l'abolition de la traite, dont elle a constamment essayé depuis lors de se faire un instrument de domination et de puissance.

Le Danemark et les Pays Bas cédèrent facilement aux considérations élevées que les agents de la diplomatie anglaise firent valoir auprès d'eux. Un traité, conclu avec la première de ces puissances, interdit la traite à tous les sujets danois; un décret du roi des Pays-Bas porta semblable interdiction pour tous les sujets de ce royaume.

La France et l'Espagne, plus directement intéressées dans la question, résistèrent à une mesure aussi absolue, et consentirent seulement à restreindre le commerce des noirs aux nécessités d'entretien et de service de leurs colonies; elles prirent en outre l'engagement de prononcer l'abolition définitive du commerce des esclaves, la France au bout de cinq ans (2), et l'Espagne dans le délai de huit années (3).

Note 2: Article additionnel au traité du 30 mai 1814.

Note 3: Traité du 15 juillet 1814.



Nègres conduits à la côte.

Marché d'esclave.

Le congrès de Vienne(4) n'ajouta aux divers résultats déjà obtenus par le cabinet de Londres qu'une déclaration solennelle dont nous avons eu déjà occasion de parler, admirable, et énergique protestation faite avec d'autant plus de bonne foi par la Prusse, l'Autriche et la Russie, que ses conséquences ne pouvaient porter aucune atteinte aux intérêts de leur commerce et de leur domination.

Pendant les Cent Jours, en 1815, Napoléon, mieux éclairé sur les véritables intérêts de la France et sur les exigences de l'opinion publique, fit plus de concessions qu'il n'en eut fallu en 1814 pour sauver son trône et sa dynastie. Un des premiers actes de son gouvernement (5) fut l'abolition complète de la traite. Louis XVIII confirma authentiquement cette résolution par le traité du 20 novembre 1815.

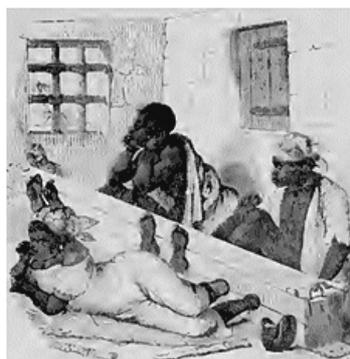
Note 4: 8 février 1815.

Note 5: Décret du 29 mars 1815, prohibant la traite, sous peine de confiscation de navire et de sa cargaison. Une ordonnance royale du 8 novembre 1817, convertie en loi le 15 avril 1818, a confirmé les termes du décret impérial, et a en outre, prononcé, contre tout capitaine de navire négrier, l'interdiction de son emploi.



Marchand d'esclaves.

Le Portugal et l'Espagne consentirent à restreindre encore la faculté qu'ils s'étaient réservée, soit en se soumettant à l'obligation d'interdire immédiatement la traite au nord de l'équateur, soit en rapprochant le terme où cette interdiction complète serait prononcée.



Nègres dans les entraves.

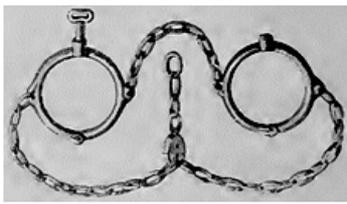
Jusqu'ici le premier terme, de la proposition était résolu; le principe était consacré théoriquement. Le commerce des esclaves était déclaré infâme; mais l'insuffisance des mesures répressives, l'attrait de bénéfices considérables semblaient enhardir les misérables qui se livraient à ce trafic. Les précautions prises pour assurer l'impunité engendraient des crimes nouveaux; les esclaves étaient entassés dans de plus étroits espaces, les négriers poursuivis jetaient leurs victimes dans la mer; sur tous les points de nos colonies, ce commerce odieux s'accomplissait avec une audace et une activité devant lesquelles la surveillance légale était impuissant; les agents de l'autorité eux-mêmes, les juges qui devaient prononcer sur la

culpabilité des négriers participaient à cet infâme trafic et en partageaient les bénéfices. Dans nos ports de mer, la construction, l'armement des navires négriers, leur destination, la fabrication des instruments de torture nécessaires pour contenir les nègres, n'étaient un mystère pour personne. A Nantes, au Havre, des prospectus d'armement et de cargaison, où étaient cotés les prix d'achat et les prix de vente du *bois d'ébène*(6), circulaient publiquement; le taux des assurances (7) pour ces sortes d'expéditions était plus élevé; on forgeait et on vendait, aux yeux de tous, les menottes, les poucettes, les barres de justice, les carcans, qui servaient à conduire les malheureux nègres de l'intérieur des terres au rivage où les attendait leur prison flottante, véritable *carcere duro*, auprès duquel l'esclavage et le travail étaient une sorte de bienfait. Une lettre adressée en 1816, par M. le baron de Staël au président du comité pour l'abolition de la traite, lui transmettait une copie exacte de ces fers, et les notes explicatives qu'un forgeron de Nantes lui avait très-naïvement fournies sur l'usage de ces instruments et la manière de les employer.

Note 6: C'est le nom que les négriers donnent aux esclaves; on les désignait également sous le nom de *mulet*, *pièce d'Inde* ou *ballot*.

Note 7: Ces assurances étaient désignées sous le nom d'*assurances d'honneur*.

Evidemment la législation était impuissante, non pas seulement chez nous, mais en Espagne, mais en Portugal, en Angleterre même, et, au mépris de la loi, au mépris de la morale publique, la traite prenait de plus larges développements sous l'empire même des mesures qui devaient assurer sa répression.



Carcan servant à enchaîner les esclaves pour les conduire de l'intérieur des terres jusqu'au lieu de l'embarquement.

hollandais et portugais à l'abri de la

Et ce n'était pas seulement la douceur de notre législation qui enhardissait les coupables manœuvres des trafiquants d'esclaves; le défaut des plus simples mesures d'ordre et de police faisait de nos colonies un marché général où l'impunité, était en quelque sorte assurée.

Ainsi l'Angleterre avait imposé aux gouverneurs et aux administrateurs de ses colonies l'obligation de procéder au dénombrement complet, au recensement exact de la population esclave existante à une époque déterminée dans chaque habitation, en désignant chaque individu par son sexe, son nom, son âge, son emploi. Un registre public, contenant toutes ces indications, devait également constater les naissances, les décès, les ventes, les échanges.

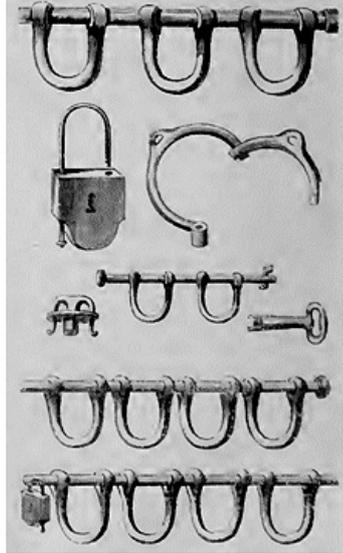
Cette mesure si simple, d'une exécution si facile, pouvait à elle seule prévenir efficacement l'introduction de nouveaux esclaves dans les colonies anglaises.

Chez nous, au contraire, la fraude une fois consommée, et nous avons dit avec quelle facilité elle pouvait être faite, il devenait impossible de la constater, car tout esclave trouvé dans l'habitation ou la demeure d'un colon était présumé de plein droit lui appartenir.

Cette imperfection, ou plutôt cette imprévoyance des mesures législatives et administratives destinées à la répression de ce trafic si solennellement condamné par toutes les puissances européennes, loin de contrarier les projets de la Grande-Bretagne, les a favorisés au contraire. Ce que l'Angleterre voulait sans doute, c'était l'association de tous les cabinets dans un même vœu pour l'abolition de la traite, mais elle espérait surtout parvenir à les réunir autour d'elle pour leur faire adopter le moyen d'atteindre ce but. C'est de la recherche de ce moyen, c'est du besoin de l'imposer à tous les cabinets, et notamment aux États-Unis et à la France, que sont nés dernièrement chez nous les débats relatifs au droit de visite, débats passionnés qui ont soulevé tous les vieux ferments des haines et des rivalités nationales.

Les fameux traités contre lesquels l'opinion publique a si énergiquement protesté naguère, opposent aujourd'hui au commerce des esclaves un obstacle salutaire sans doute, mais insuffisant. On continue à faire la traite, moins ostensiblement il est vrai; le prix des esclaves n'est plus coté publiquement comme celui du plus vil bétail, mais ce trafic dégradant n'a pas cessé; la chair humaine trouve encore, sur la côte d'Afrique, des vendeurs et des acheteurs barbares, et les vignettes que nous publions ont été copiées d'après nature sur un navire négrier capturé en 1842.

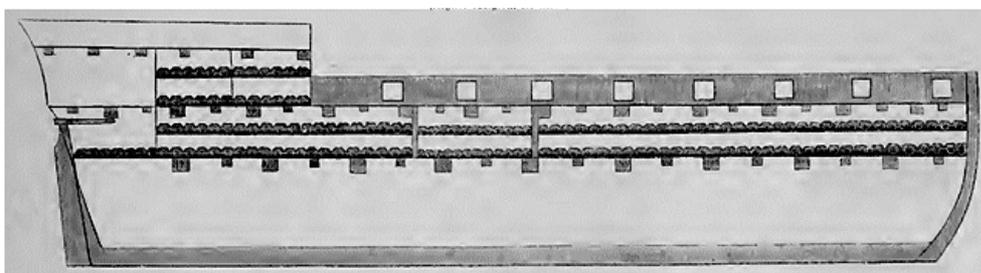
des Pairs, accusa plus d'une fois cette impuissance de notre législation. La France était en effet le seul État qui n'eût point sanctionné l'abolition de la traite par des peines corporelles, par des précautions menaçantes, et cette tolérance contribuait à faire de nos ports de mer le centre où se dirigeait la plus grande partie des capitaux destinés au commerce des esclaves. Le pavillon français couvrait non-seulement la traite faite par nos nationaux, mais il servait à mettre les négociants espagnols, anglais, rigueur des lois de leur propre pays.



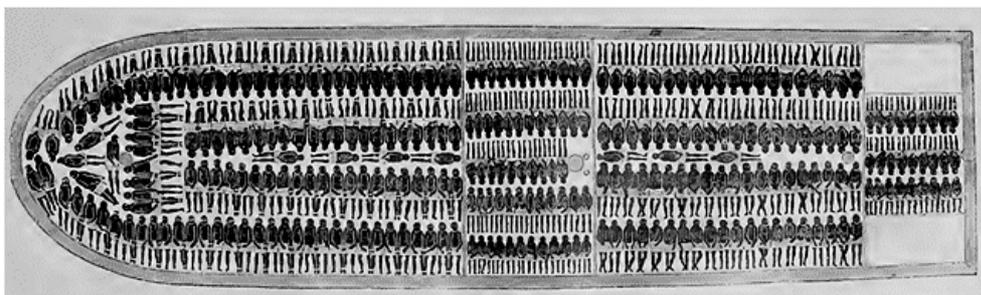
Barres de justice, poucettes, cadenas et clé, servant à enchaîner les esclaves à bord du navire.



Négrier chargeant ses noirs.



Coupe de profil d'un navire négrier.



Vue de la cale de base d'un navire négrier.

Nulles mesures, quelque énergiques qu'elles soient, pénalité, surveillance, droit de visite, et nous savons avec quelle rigueur intéressée ce droit est exercé par les navires anglais, rien ne sera donc efficace pour empêcher la traite tant que les colonies à esclaves lui offriront un débouché. Les justes susceptibilités de notre orgueil national ne sauraient d'ailleurs se plier longtemps aux exigences de pareilles mesures, fussent-elles seules capables de prévenir ce commerce odieux. Mais il n'en est pas ainsi. Le droit de visite est un palliatif momentané dont l'application cessera avec le mal qu'il doit prévenir; c'est à attaquer le mal lui-même, c'est à effacer de nos Codes ce nom affreux d'esclavage, indigne des notions chrétiennes, que les hommes d'État doivent appliquer leur puissance et leur énergie. Alors seulement la traite et les crimes qu'elle enfante cesseront d'affliger le monde, et notre pavillon ne couvrira plus ces spéculations indignes dont la honte rejallit sur toutes les nations civilisées.

L'Angleterre, nous a devancés dans cette voie; elle a émancipé ses esclaves, et la France, dans l'intérêt de son honneur, de sa propre dignité, ne peut tarder à suivre ce généreux exemple. Déjà des travaux considérables, et surtout le rapport de la commission présidée par M. le duc de Broglie, ont préparé les éléments de cette œuvre nationale, qui doit être une des gloires du notre siècle.

Ce travail si remarquable jette un jour nouveau sur les nombreuses questions qui se rattachent à celle de l'émancipation. Mais avant d'examiner l'état actuel de l'esclavage dans nos colonies, il importe d'apprécier les conséquences de

l'acte pour l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises.

II.

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE DANS LES COLONIES ANGLAISES.-- ÉTAT ACTUEL DE L'ESCLAVAGE DANS NOS COLONIES.

Il y a vingt ans aujourd'hui (15 mai 1823) que, sur la proposition de M. Buxton, le collègue et l'ami de l'honorable Wilberforce, et sur les observations de M. Canning, la Chambre des Communes adopta une motion qui servit de base et de point de départ à l'acte d'abolition. Elle proclama qu'il était expédient d'adopter des mesures décisives et efficaces pour améliorer la condition des esclaves dans les pays placés sous la domination anglaise, Prévoyant que de semblables mesures amèneraient progressivement l'amélioration des facultés morales de la population esclave, et la rendrait bientôt digne de la liberté et de la participation aux droits et privilèges civils, la Chambre émettait le vœu d'une prompte exécution dès qu'elle serait compatible avec le bien-être des esclaves et la sécurité des colonies.

Lord Bathurst, alors secrétaire d'État des colonies, soumit aussitôt à l'examen des diverses législatures coloniales les points principaux sur lesquels le gouvernement voulait être éclairé, et les objets sur lesquels devaient d'abord porter la réforme et les améliorations sollicitées par le Parlement. La nécessité de l'enseignement religieux, l'admission du témoignage des esclaves devant les cours de justice, l'institution du mariage; l'abolition définitive de toute taxe sur les affranchissements, la vente des esclaves pour dettes de leurs propriétaires, la réforme du système pénal et l'affranchissement, pour les femmes, de la punition au fouet, la nécessité d'assurer aux esclaves la jouissance des propriétés quelconques qu'ils étaient aptes à posséder, et la création de *banques d'épargne* instituées à cet effet, telles furent les questions soumises à l'examen et aux délibérations des législatures locales.

Ainsi qu'on devait s'y attendre, les colons repoussèrent obstinément d'abord tout projet de réforme, et l'intervention du Parlement métropolitain dans la législation coloniale fut déclarée inconstitutionnelle. Sur plusieurs points, les esclaves, enhardis par des espérances de liberté et irrités des résistances de leurs maîtres, se soulevèrent; l'incendie, cette arme terrible dans les mains de l'esclave, l'incendie dévora de nombreuses habitations; le sang coula sur plusieurs points, surtout à Demérary et à la Jamaïque, et ces déplorables excès retardèrent pour longtemps le triomphe de la plus sainte des causes.

Des réformes partielles furent cependant introduites, par les pouvoirs coloniaux eux-mêmes, dans les colonies où la couronne possédait seule le pouvoir de législation, à l'exception toutefois de Honduras et de Maurice. Parmi les colonies ayant des chartes, les Bahamas, la Barbade, la Dominique, la Grenade, la Jamaïque, Saint-Vincent et Tabago adoptèrent seules quelques améliorations, dont la plupart portaient sur le système pénal et le droit de propriété des esclaves.

Notre révolution de Juillet, qui eut en Angleterre de si longs et de si généreux échos, hâta sans contredit le grand acte de délivrance. En 1831, la couronne donna elle-même l'exemple aux colonies, en prononçant l'affranchissement immédiat et général des esclaves qui lui appartenaient. Une circulaire fut adressée à cet effet, par le vicomte Goderich, à tous les gouverneurs de colonies à esclaves. Cette déclaration et les dispositions diverses qui en furent la conséquence (8), excitèrent d'unanimes et énergiques protestations à Sainte-Lucie, à la Trinité, à Demérary et à Maurice. La Chambre des Communes dut prendre en considération cet état de choses, et, pour éviter de nouvelles collisions, elle nomma un comité chargé de proposer les moyens de concilier la liberté à donner aux esclaves avec l'intérêt des maîtres.

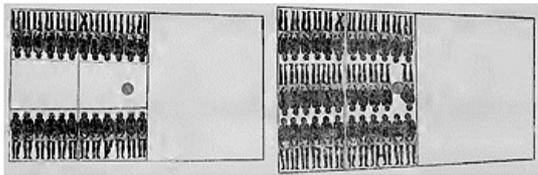
Note 8: Ordre en conseil du 2 novembre 1831.

Le rapport de ce comité ne fit que constater la gravité du mal, mais il ne formula aucun moyen de le faire cesser. La situation du gouvernement était dangereuse; placé entre la nécessité de sévir contre les colons pour assurer l'exécution des mesures qu'il avait prescrites, ou de céder devant leur attitude menaçante, et de s'exposer ainsi au soulèvement de la population esclave et au rejet indéfini de toute tentative d'émancipation, il prit une résolution hardie et décida l'émancipation générale.

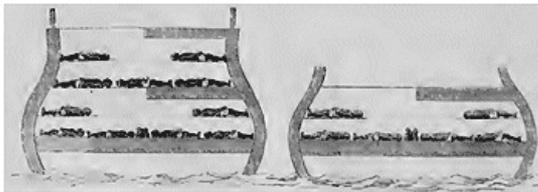
Lord Stanley, secrétaire d'État des colonies, soumit au Parlement (mai 1833) le projet d'abolition. Le 12 juin 1833 ce grand acte fut voté, et la couronne le sanctionna le 28 août suivant.

Un système d'apprentissage sagement conçu ménagea la transition du travail forcé au travail libre. Les esclaves devenus apprentis travailleurs (apprenticed labourers) étaient divisés en trois classes, et le temps de leur apprentissage était fixé à quatre et à six ans; pendant ce temps leur travail, dont la durée était déterminée, appartenait aux personnes qui y auraient eu droit s'ils fussent demeurés esclaves. Une somme de 20 millions de livres sterling (500 millions) fut affectée aux indemnités que le gouvernement devait aux maîtres expropriés. L'affranchissement était en effet une expropriation forcée pour cause de *moralité* publique.

Des ordres généraux, transmis par le secrétaire d'État des colonies, assurèrent l'exécution de cet acte et prescrivirent les mesures d'ordre et les dispositions réglementaires nécessaires pour coordonner un mouvement aussi vaste. Le gouvernement anglais et les Chambres déployèrent dans ces circonstances une activité, une harmonie dont notre gouvernement parlementaire offre peu d'exemples, et qu'on ne saurait trop lui proposer pour modèle. Ainsi, le 16 novembre 1833, le ministre des colonies adressait au ministre des finances une lettre par laquelle il lui demandait de proposer une allocation de 20,000 livres sterling (500,000 francs) pour l'établissement d'écoles normales primaires consacrées à l'enseignement des noirs; plus, une somme de 5,000 livres sterling (125,000 francs) pour l'entretien de ces écoles. Neuf jours après, le 25 novembre, le ministre pouvait annoncer aux gouverneurs des colonies que le Parlement avait non-seulement voté, à l'unanimité, les sommes demandées, mais encore qu'il avait témoigné le vœu que les législatures coloniales concourussent à répandre dans la population affranchie le bienfait de l'éducation religieuse.



Vue des deux étages situés à l'arrière au-dessus des deux batteries.



Coupe de face de navires négriers à une et à deux batteries.

Rien, dans l'histoire des nations, ne ressemble à cette œuvre immense, accomplie sans secousses, sans convulsions violentes; et si nous avons le légitime orgueil de croire que nous sommes le premier peuple du monde, nous devons avouer hautement que le gouvernement anglais est le plus magnifique et le plus puissant instrument administratif dont l'histoire fasse mention. Ce que l'Angleterre a fait depuis dix ans dans ses colonies porte le cachet d'une gloire nouvelle, à laquelle nulle gloire ne peut être comparée. Alexandre, César, Charlemagne, Bonaparte, ont rempli la terre de leurs noms et de leurs triomphes, mais ils ont soumis, et humilié les peuples; des champs de travail ils ont fait des champs de bataille; c'est dans le rang humain qu'ils ont assis la puissance de leur force et de leur génie; l'Angleterre a racheté en un jour toutes les infamies et toutes les horreurs de sa politique, elle a appelé 800,000 esclaves à la liberté. Grande et glorieuse conquête de l'Inde et l'Irlande, ces deux plaies douloureuses de la Grande-Bretagne, ne ternissent pas l'éclat. Longtemps indécise, l'opinion est aujourd'hui fixée sur les résultats de l'émancipation anglaise. La liberté, qui d'abord, avait apporté quelques désordres dans le fait de la production et du travail, leur est aujourd'hui favorable. Mais il est évident que les perturbations dont tous les grands centres industriels sont le théâtre, et qui sont les fruits amers du système de concurrence et d'isolement, ces perturbations, disons-nous, devront surtout se manifester dans les colonies émancipées. La prévision de cette crise, qui ne saurait être éloignée, et qui sera plus grave encore pour les colonies que pour les industries continentales, doit éveiller toute la sollicitude des hommes d'État. Émanciper, ce n'est que la moitié de la tâche; pour la compléter il faut organiser le travail et y introduire l'ordre, non cet ordre public qui ne sait que réprimer et punir, mais l'ordre qui vivifie, double les forces de la production et l'aisance des travailleurs.

Mais la France est loin encore de ces difficiles problèmes. Depuis dix ans que l'Angleterre a émancipé tous les noirs de ses colonies, qu'avons-nous fait, nous, le peuple le plus hardi, le plus généreux, le plus chevaleresque, le plus

aventureux entre tous les peuples? qu'avons-nous fait pour nos colonies? qu'avons-nous fait pour améliorer le sort des 250,000 esclaves qui y sont dispersés? qu'avons-nous, ou plutôt qu'a-t-elle produit cette merveilleuse machine parlementaire si féconde en vaines paroles? Rien, hélas! Les années s'écoulent, les sessions législatives passent, et nulle résolution généreuse, nulle grande idée n'éclot sous les stériles efforts de ces assemblées chétives. Ce n'est point ici le lieu de tirer les conséquences d'un fait déjà si triste à constater; mais dans le sujet qui nous occupe, en présence d'une population esclave qui attend de nous sa liberté; lorsque depuis dix ans l'Angleterre, qui, en fait d'honneur et de moralité, ne devrait marcher qu'à notre suite, nous a frayé la route où nous aurions du entrer les premiers, et que nous n'osons aborder encore, ce n'est pas au peuple qu'il faut s'en prendre, c'est au gouvernement qu'il faut reprocher son indolence et son incapacité.

Qu'on nous pardonne ce cri d'impatience et de douleur; mais sans exposer ici tous les crimes, tout l'abaissement que produit l'esclavage; sans vouloir faire un horrible tableau des tortures et de la dégradation des esclaves, un fait récent peut suffire pour justifier nos plaintes. Dans une de nos colonies, à une journée de Cayenne, il y a quelques mois à peine, un misérable, maître d'une douzaine d'esclaves, a fait fouetter pendant six heures, sous les yeux de sa pauvre mère esclave aussi, un pauvre enfant de douze ans; et après avoir épuisé tous les raffinements de la cruauté, quand le corps saignant n'a plus laissé une seule place au fouet du bourreau, l'enfant, qui respirait encore, a été pendu; et sa mère n'a pas osé élever la voix; elle n'a pas même osé montrer ses larmes. La Cour d'assises qui a constaté ces faits, dont nous n'oserions pas transcrire les détails, a condamné le meurtrier à huit ans de travaux forcés.

N'est-ce pas une honte publique que de pareilles horreurs s'accomplissent dans un pays soumis à la France, et que l'institution de l'esclavage puisse engendrer sous nos yeux de pareils excès? Si la France en est responsable, chacun de nous ne porte-t-il pas une part de cette responsabilité? De pareils faits sont rares. Dieu merci! mais il suffit qu'ils puissent se produire pour qu'on modifie sans retard le régime qui les fait naître.

Un homme de cœur et de talent, M. Victor Schœlcher, qui a récemment visité les Antilles, a publié, sur la situation actuelle de l'esclavage et sur la nécessité de son abolition immédiate, une œuvre remarquable pleine de faits et de document précieux. Le fait dominant qui résulte du livre de M. Schœlcher, comme de tous les travaux publiés depuis dix ans sur cette haute question, c'est qu'au point de vue moral, comme au point de vue économique, pour l'opresseur comme pour l'opprimé, l'esclavage est non-seulement une institution dégradante, mais encore une mauvaise affaire, une spéculation détestable.

La liberté seule donnera au travail colonial tout le développement dont il est susceptible; seule, elle pourra féconder ces terres généreuses que la nature a si prodigieusement douées; seule, elle pourra effacer ces préjugés de couleur, si puissants, encore aujourd'hui, et qui, vus de la métropole, ne sont plus que ridicules et odieux. La liberté d'abord; l'organisation du travail viendra ensuite, elle se présente comme la conséquence nécessaire, inévitable de l'émancipation. Déjà des esprits éminents ont étudié au point de vue pratique cette dernière question; mais avant tout, que l'esclavage, que cette plaie honteuse disparaisse!

Une grande idée domine notre époque, et si la liberté *doit faire le tour du monde*, elle le fera avec elle; cette idée est celle de l'association. Dans l'ordre religieux, dans l'ordre moral, politique et industriel, l'association est la loi suprême de l'avenir. Associer la royauté et le peuple, les bourgeois et les ouvriers, les musulmans et les chrétiens, les blancs et les noirs, telle est l'œuvre imposée à notre siècle. Que les efforts de chacun, dans quelque sphère qu'il soit placé, contribuent à ce grand résultat!

La question de l'esclavage est aujourd'hui une question plaidée et jugée; il ne lui manque plus que la sanction des pouvoirs publics. Les travaux de la commission présidée par M. le duc de Broglie ont préparé cette solution si impatiemment attendue; les vœux des conseils-généraux l'appellent avec impatience. Chacun a fait son devoir, que l'État fasse le sien!

MARGHERITA PUSTERLA.

Lecteur, as-tu souffert?--Non.

--Ce livre n'est pas pour toi.

CHAPITRE XIII.

RECONNAISSANCE.



Le monde serait parfait si on portait dans l'exécution des desseins louables l'ardeur que les méchants mettent à accomplir leurs méfaits. Mais, pour eux, le mal qu'ils n'ont pu faire est comme une dette qu'ils se croient obligés de solder. Luchino et Ramengo s'étaient saisis de Marguerite et des prétendus conjurés, mais ils avaient laissé échapper Franciscolo, et cela suffisait pour qu'ils crussent leur œuvre manquée. Ramengo surtout s'en consumait de rage. Son ennemi avait pu partir avec son fils, ce fils qui excitait dans son âme une si infernale envie, parce qu'il lui rappelait la seule joie innocente dont il avait pu jouir sur la terre, et dont il se plaisait à se persuader qu'il avait été privé par Pusterla, «Qu'importe, se disait-il, qu'il doive, errer sans patrie par le monde? il a un fils. Je vis dans mon pays, mais seul, mais sans avoir jamais un fils dont la beauté et la gloire rejaillissent sur moi, qui aide à mon élévation et me rende à mon tour l'objet de l'envie que je porte à autrui.» Ivre de haine, il résolut de se mettre à la poursuite des fugitifs. Il fut convenu avec Luchino que, pour faciliter ses manœuvres, Ramengo serait mis sur la liste des proscrits, et il partit donc la bourse bien garnie, mais vêtu comme un pauvre banni, et il se mit à parcourir l'Italie.

Un jour, il pleuvait à torrents, il errait dans cette contrée qui avoisine l'embouchure, de l'Adda, et, au milieu de ce marais, il ne savait où trouver un refuge. Sa fortune lui fit rencontrer un jeune meunier qui pressait le pas de son âne à force de coups, et semblait regagner sa demeure.

«Eh! mon garçon, pourrait-on trouver un abri de ce côté?



--Venez avec moi. A main gauche, où il y a un petit bois de peupliers, vous trouverez le fleuve et le moulin de mon père.»

Ainsi répondit le jeune garçon; mais comme l'âne allait avec plus de lionne volonté que de vitesse, Ramengo prit les devants et frappa à la porte de la cabane. Un chien accueillit ce bruit avec de vifs aboiements, et la maîtresse de la maison, abandonnant une friture dont on entendait de dehors le grésillement qui se mêlait avec la pluie,

interrompit un *Ave-Maria*, et courut tirer le verrou en disant: «C'est lui! Entre, Omobono; tu dois être trempé comme...»

La comparaison demeura en suspens, lorsqu'elle vit au lieu de son âne un beau cheval, au lieu de son fils un inconnu. Mais plus mécontente qu'étonnée, elle l'invita à entrer avec une rustique politesse. Ramengo alla se placer auprès du feu, sur l'invitation du maître de la maison.

«Surtout, dit-il aux offres qu'on lui faisait, je vous prie de bien panser mon cheval.

--Oh! pour cela, répondit le vieux meunier, votre seigneurie n'a pas besoin de se mettre en peine. Nous avons là une étable pour notre âne, où les haleurs de bateaux font quelquefois reposer leurs chevaux; le vôtre y trouvera aussi la compagnie d'un destrier, qui, je puis le dire, en vaut un autre. Eh! Donnino, va conduire le cheval de sa seigneurie à l'écurie.

--Un autre destrier? dit Ramengo. Et à qui est-il? à vous?

--Votre seigneurie veut railler! à nous un animal de cette espèce; Il appartient à un seigneur notre ami.

--Un seigneur votre ami? répéta Ramengo avec un sourire railleur. Et comment s'appelle-t-il?

--Il s'appelle..... oh! sûrement votre seigneurie le connaît, il est si renommé! il s'appelle le seigneur Alpinolo.»

Et il prononçait ce nom avec autant de complaisance qu'un médecin qui prononce le nom grec de la maladie qu'il traite. Mais Ramengo, à ce nom, releva la tête, prêta l'oreille comme son cheval lorsqu'il entendait le fouet, et il

s'écria: «Alpinolo? qui venait de Milan? un beau jeune homme de belle venue? cheveux noirs frisés, œil de feu?....

--Mais oui, mais oui, dit le bon meunier en interrompant cette description de passeport. Il n'y a pas plus deux Alpinolo en ce monde qu'il n'y a deux tours de Crémone. Oui, votre seigneurie, lui, lui-même en personne.

--Et comment est-il venu de ce côté? on n'y peut guères voir qu'un voyageur égaré. Et vous le dites votre ami? D'où le connaissez-vous?

--C'est toute une histoire, répondit le meunier avec un visage où rayonnait l'orgueil le plus excusable, je suis son père, ou du moins il me doit la vie. Il y a dix-huit ans, sauf erreur, un matin avant l'aube, comme c'est la coutume de nous autres meuniers, je me levais pour conduire ma barque en pleine eau, quand voilà que là-bas, à l'endroit où le fleuve fait un détour sous les aulnes, je vois arrêter une barque d'une toute autre forme que les nôtres, et personne pour la mener. Quelque malheur! me dis-je en moi-même, les bateliers se seront noyés; mais courons ramener au rivage, si jamais le patron venait la réclamer; sinon, ce sera du bois pour cet hiver. Mais devinez un peu?.... Il y avait dedans une femme et un enfant.»

A ces paroles, le bâillement uni errait sur les lèvres de Ramengo se convertit en une exclamation, et se sentant gagner par un trouble profond, il se dressa subitement sur ses pieds. Son attention avait changé de nature; il fixa ses yeux effrayés sur le vieillard, qui poursuivait:

«Une femme et un enfant, oui messire, mais une danubien vêtue, n'est-ce pas vrai, Nena? (Le lecteur a sans doute reconnu que le vieillard et la femme n'étaient autres que le Maso et cette Nena qui avaient reçu Alpinolo à Ottovino Visconte.) Elle devait être de condition: jeune, belle comme on n'en voit guère, et l'enfant n'avait guère plus d'un mois; mais l'un et l'autre étaient entièrement trempés d'eau et morts.

--Morts! cria Ramengo.

--Morts, oui messire. Je dis: Quelle pêche que j'ai faite aujourd'hui! Je les tire sur le riva; j'appelle de l'aide. Nous les transportons de la barque dans la maison, et ma femme, qui est quelque peu magicienne, se met autour d'eux, en s'obstinant à les faire revenir; mais ils restaient pâles, froids, sans pouls, sans souffle, Que veux-tu? lui disons-nous, veux-tu renouveler la résurrection de Lazare? lui disions-nous.

Mais elle, cette bonne femme, persuadée qu'ils étaient encore vivants, elle fit tant et tant qu'on les vit encore respirer.

--Ils étaient donc vivants?» interrompit Ramengo avec une vive impatience.

Et le meunier: «Oui, votre seigneurie, vivants; mais si ce ne fut pas un miracle, je ne crois plus à ceux des saints de Padoue. Le bambin, à peine revenu à lui, se jeta sur le sein de ma femme, et en peu de temps il redevint beau et vigoureux.

--Si vous l'aviez vu! dit la Nena, un enfant qui paraissait peint; blanc, ferme comme la cire, de certains yeux à croquer, droit comme un fuseau, seulement un doigt de moins à la main gauche.

--Et on voyait qu'il avait été coupé récemment. Mais, pour continuer, votre seigneurie..., mais ces sornettes vous donnent peut-être de l'ennui?

--Non, non, continuez, mais hâtez-vous. Comment cela finit-il?» disait Ramengo. Et si la chambre n'eût pas été si obscure, ils l'auraient vu pâlir et rougir tour à tour; ils se seraient aperçus de la contraction de ses lèvres et de ses sourcils, et des secousses que des convulsions violentes imprimaient à son corps. Cependant Maso, avec ce mélange de bonhomie et de rusticité qui caractérise les mœurs campagnardes et ensemble avec la générosité de ces sentiments dénués de toute ostentation qu'on trouve d'autant plus parfaite qu'on descend aux plus bas degrés de l'échelle sociale. Maso poursuivait paisiblement:

«Si bien que..... mais où en suis-je resté? Ah! oui, je me souviens maintenant. Si bien que le bambin reprit à vue d'œil une santé parfaite; mais avec la mère ce fut une autre chanson, elle revint aussi à la vie; quand elle ouvrait les yeux, elle regardait autour d'elle et appelait..., un certain nom..... un nom bizarre.... Nena, peux-tu le repêcher ce nom-là?

--Elle disait: Ramengo, mon Ramengo, où es-tu?

--Elle appelait Ramengo, s'écria l'inconnu d'une voix de tonnerre.

--Bien sûr, continuait le pêcheur, proprement Ramengo; ce nom ne m'est jamais sorti de l'esprit. Elle ne savait pas dire autre chose; et même, quand elle délirait, elle ne faisait que répéter ce nom, et.....

--Et quel autre?.... demanda le traître.

--Et elle disait aussi: Pauvre enfant! et beaucoup d'autres fois: Cher, pourquoi ne viens-tu pas? je t'ai tant attendu! Mais tu as eu peur, n'est-ce pas? Il est brutal, mais bon; et d'autres choses dénuées de sens, parce qu'elle n'avait pas sa raison. Il ne fut jamais possible de la guérir. Ce que ma Nena fit pour elle ne se pourrait dire.

--Oh bien! reprit la femme avec une complaisance ingénue, j'ai fait mon devoir. Nous sommes nés pour nous aimer et nous secourir les uns les autres. Ai-je bien dit, seigneur étranger? Et qui n'aurait porté, secours à cette pauvre créature? À la voir, on comprenait qu'elle était accouchée récemment; belle, qu'elle devait avoir été un ange; mais abattue, exténuée, elle vous regardait avec deux yeux à faire pleurer un tigre.»

Ramengo s'éloigna du feu en s'éventant et respirant avec force; il arpenta la petite chambre.

«Est-ce qu'il a trop chaud? demandait Maso. Pourtant ses habits fument encore sur son dos.

--Oui, oui, cria celui-ci d'un ton de colère; mais finissez votre chanson avant qu'il ne vous vienne un cancer de la langue. Je ne vois pas quel rapport ont toutes ces niaiseries avec ce que je vous ai demandé.

--Quel rapport? niaiseries? reprenait le meunier, un peu étonné de l'agitation de son hôte. Vous allez maintenant le comprendre, le rapport. La dame alla donc de mal en pis. Dans cette barque, du soleil, de l'eau, de la faim, il n'y a que Dieu et elle qui sachent ce qu'elle a souffert. Enfin elle mourut.



--Et quand elle expira, reprit la Nena en s'essuyant les yeux avec son tablier, si vous l'aviez, vue! elle me serrait les mains de toutes ses forces. Je comprenais bien ce qu'elle voulait me dire; elle voulait me dire; Gardez avec vous mon enfant, et....

--Et vous, qu'en avez-vous fait?

--Que voulez-vous que j'en aie fait? Je le nourris de mon lait, il devint un grand garçon, bon comme le pain, mais vif comme un poisson et hardi comme un chevreau; et il nous aida dans notre métier, jusqu'à ce qu'un seigneur du nom de ceux qui règnent dans Milan l'ait emmené avec lui, et il est aujourd'hui le seigneur Alpinolo.

--Mais qui ils étaient, personne ne vous l'a dit? vous n'avez pu le savoir? demanda Ramengo avec une ombrageuse curiosité.

--Jamais, répondit la Nena. Que n'aurais-je pas donné pour le savoir! Une dame si belle, un enfant si innocent! quelle douleur pour leurs parents de les avoir perdus! Et si j'avais pu me présenter à eux, et leur dire: Je sais ce qui en est arrivé; leur joie m'aurait rendue la plus heureuse femme de l'univers.

--Et comptes-tu pour peu le plaisir d'en savoir l'histoire? disait Maso. Dieu bon! elle devait venir de loin. Les barques de cette génération, je les connais toutes sur le Pô, dans toute sa longueur, et celle-là ne leur ressemblait en rien.»

La femme reprenait: «L'histoire sera qu'un jour son mari l'aura menée à la promenade, il sera tombé dans l'eau, le fleuve était gros, et la malheureuse aura été entraînée.

--Peuh! répondait Maso en secouant la tête; mais souviens-toi donc comme elle criait: «Pourquoi le frappes-tu? ce couteau, que ne le plonges-tu dans non cœur?» Il serait plutôt à croire que quelque ennemi l'aura réduite en cet état.

--Et pourquoi l'aurait-on laissée vivante? dit Omobono.

--Que tu es bête! pour la tourmenter davantage. Des méchants, il y en a

beaucoup, crois-moi, moi qui connais le monde; et ils savent bien que mourir est peu de chose; mais boire la mort, goutte à goutte, comme l'a fait cette infortunée!...

--Oh! mon père, celui qui eut le cœur de faire cela, n'était pas un homme, mais un démon en chair et en os.»

Le lecteur imagine facilement combien ces paroles étaient terribles pour Ramengo. Aux reproches de sa conscience, il opposait le féroce plaisir de la vengeance. Il le savourait d'autant plus qu'il comprenait maintenant combien elle avait été atroce, maintenant qu'il voyait qu'elle n'était pas encore complète. Sans le savoir, il avait préparé, contre le fruit du crime de Rosalia, de nouvelles trames destinées à le perdre, et ce qui lui plaisait le plus, à perdre en même temps le père de cet enfant de l'adultère. Un seul coup allait donc anéantir tout ce qu'il exérait en ce monde. Après un court silence que les bons paysans crurent suscité par la pitié, il demanda: «Alpinolo, où est-il?

--Qui le sait? répondit le meunier; il y a quatre ou cinq semaines, une nuit, l'heure était fort avancée, nous étions au lit. L'approche d'un cheval se fait entendre. Il s'arrête; on frappe: «Qui va-là?--C'est moi, mon père. «Il m'a toujours conservé ce nom de père! «Ouvre-moi.» Je courus, la Nena courut, Omobono et Donnino coururent. Son arrivée fut une fête pour tous. Il passa la nuit dans la plus grande agitation: il voulut nous faire coucher, mais nous demeurâmes autour de lui assis sur ces sacs de farine. Il était comme absorbé par ses pensées; puis tout à coup il s'écriait: «Infâme maudit! Et cette infortunée!... et moi qui l'ai écouté!...» A la venue du jour, il parut se calmer. Il nous fit des excuses, le pauvre jeune homme, de la tristesse qu'il nous avait occasionnée pendant la nuit. Il nous dit que de grands malheurs étaient arrivés à Milan, que ses plus chers amis avaient été jetés en prison. Il devait repartir tout de suite. Il nous laissa son cheval et son argent, en nous disant que s'il passait une semaine sans revenir, c'était bon signe, et qu'il aurait pris une autre route: l'argent et le cheval nous appartiendraient. Il nous laissa en outre un anneau de diamants, et une petite bourse qui contient deux lettres. Il ne s'en sépara qu'en pleurant, et nous les recommanda comme tout ce qu'il a de plus cher au monde. C'est tout l'héritage de sa mère.

--Donnez-moi ces deux lettres, s'écria Ramengo d'une voix tonnante. Ses yeux jetaient des éclairs. Deux lettres de Rosalia! où sont-elles? à moi, je les veux! je veux les voir. Donnez-les moi!»

Cependant les deux vieillards délibéraient s'il fallait accéder aux désirs de ce forcené, et, dans l'indécision, la Nena avait toutefois tiré les deux lettres du coffre, et elle finit par les lui présenter, en lui disant avec un regard soupçonneux: «Mais promettez-moi de me les rendre.»



Avant de répondre, Ramengo lui avait arraché les papiers de la main, et pressé l'anneau avec un tremblement fébrile: c'était l'anneau de ses fiançailles avec Rosalia. Il fit un mouvement pour le porter à ses lèvres; puis la colère l'emportant, il le jeta loin de lui. Pendant que la Nena le ramassait, il se mit à lire les deux morceaux de parchemin.

«Puisque le destin de notre patrie est décidé, je t'abandonne et je vais combattre les infidèles. Ma seule douleur est de m'éloigner de toi, que j'aime par-dessus toute chose. Il me reste encore cinq jours avant mon départ; si tu peux tromper la vigilance de ton mari, fais que je puisse encore une fois le voir et t'embrasser. Le valet qui te porte ce billet reviendra demain soir chercher la réponse. Quelques risques mie je dois courir, je m'y exposerai avec plaisir si je puis te dire combien tu es aimée de ton frère.»

Ramengo voulait encore les preuves d'un crime; il ne trouvait que celles de l'innocence de Rosalia. Peut-être l'autre billet lui fournirait-il ce qu'il cherchait; mais il était de la même main, et voici ce qu'il contenait:

«Tous jours j'ai attendu le valet avec la réponse: rien n'est venu. Qu'est-ce que cela veut dire? Je pars donc sans te voir, ma sœur chérie: mais dans quelque lieu que je sois, quel que soit le sort qui m'attend, je te porterai toujours dans mon cœur, toujours je prierai le ciel de t'accorder le bonheur que je ne dois plus connaître. Adieu.»

«Donc elle était innocente,» s'écria Ramengo d'une voix qui fit frémir la famille. Il marchait par la cuisine à pas

précipités, tantôt blasphémant, tantôt poussant des cris inarticulés: puis tout à coup, d'un coup de pied, il enfonça la porte de la maison et sortit. La nuit était noire comme ses pensées, la pluie violente et accompagnée de tonnerre et des éclairs. Mais il ne voyait, il n'entendait ni la nuit, ni la pluie, ni le vent, ni les fureurs du ciel. Donnino, qui le suivit longtemps, quoique de loin, le vit traverser à grands pas la campagne: bientôt il le perdit de vue, et revenant à la cabane, il racontait avec stupéfaction les folies et les agitations de l'étranger, s'écriant: «Il doit avoir l'esprit bien de travers.»



C'est avec un démon dans le cœur que Ramengo continua sa course errante. Avoir tué une femme innocente, et de cette manière, justifierait suffisamment le trouble de ce désespoir dans une âme moins criminelle. Mais dans l'âme de Ramengo, ce n'étaient pas là les tortures du remords, mais la fougue de la colère, parce que ce cœur dépravé, ne pouvant se résoudre à se reconnaître des torts, tirait de ses propres fautes une excitation à de nouvelles haines. Vase corrompu où la rosée elle-même se corrompt; serpent dont le sein transforme jusqu'au miel en poison. Cette femme, il l'avait cependant aimée; elle lui avait fait connaître les douceurs d'un amour partagé. Et il l'avait tuée! il s'était privé, du seul bonheur pur qu'il eût jamais goûté dans sa vie! Si elle avait vécu, oh! combien différente se serait écoulée mon existence tranquille dans le sein de ma maison! J'aurais été le père d'enfants adorés! Père! oh! être Père! Cette consolation, j'en ai joui, mais seulement assez pour me faire sentir plus vivement la malédiction d'en être à jamais privé. Si elle eût vécu, que m'importerait l'orgueil de Marguerite? Qu'aurais-je à envier aux joies de Pusterla? Et tous ces malheurs, qui les a causés, sinon Pusterla lui-même. Maudit, il a empoisonné la coupe de mes jours. Oh! si tu m'as ravi les douces joies de l'amour, tu me procureras du moins celles de la vengeance. O Rosalia, Rosalia! je te le jure, je te vengerai, je le vengerai!»



Ainsi le sentiment de son crime l'excitait à d'autres crimes. Semblable à celui qui, dans le trouble d'un incendie, jette à la flamme de nouveaux aliments en croyant ainsi les éteindre. Il se tut, et poursuivit sa course comme un insensé à travers ces landes marécageuses, s'enfonçant dans les flaques d'eau et sautant les fossés. Puis il ouvrait la main et considérait les lambeaux des deux lettres qu'il avait déchirées et qu'il conservait. «Hélas! disait-il, elle les aura baisées bien des fois, bien des fois elle les aura couvertes de ses larmes; elle sera morte en les pressant sur son cœur, avec le nom de son frère sur les lèvres. Cependant elle se sera répandue, en imprécations contre son meurtrier... comme lui, et non contre celui qui le poussait à ce

crime. Avec le lait, elle aura fait sucer à son fils la haine de son père, elle lui aura enseigné, à m'abhorrer... Mais non, oh non! il était d'un âge trop tendre: il ignore quel est son père, et il brûle de le savoir, pour pouvoir paraître dans la société avec un nom et obtenir la dignité de chevalier qui ne lui fut refusée, qu'à cause de l'incertitude de sa naissance. Certes, il cherche son père, et il ne sait pas qu'il épiait ses traces pour le conduire à sa ruine. Mais maintenant je le trouverai bien, je me découvrirai à lui. Je lui dirai que je suis son père. Quelle joie pour lui d'avoir trouvé un père! comme il me chérira! Et moi, je l'aimerai, ma tendresse pour lui compensera mes torts envers l'infortunée; je pourrai réparer dans le monde en tenant à mes côtés un fils qui sera ma gloire, le soutien et la consolation de ma vieillesse!... Mais moi! non: peut-être cela ne me sera-t-il jamais donné; le voilà enveloppé dans la ruine, de Pusterla! Enfer! il faudra que ce Pusterla traverse toutes mes joies, après avoir été la cause de tous mes tourments; malédiction sur sa tête!»



Et il retombait dans ses imprécations: puis il s'arrêtait à regarder la nuit, le

frémissement de la pluie, unique voix de la campagne silencieuse. Cette campagne, cette nuit lui rappelaient cette autre campagne et cette autre nuit où il avait reçu de Marguerite un affront que le sang seul pouvait laver. Alors ce souvenir rallumait sa fureur, et il concevait les projets de la plus atroce vengeance.

Lorsque le jour vint, comme la pluie avait effacé jusqu'aux moindres traces des sentiers au milieu de cette lande, il se dirigea vers la cabane des meuniers, guidé par le bruit du fleuve, et il y arriva enfin en suivant ses rives. Il s'en approcha comme un homme qui va entendre sa sentence de mort. Il entra; et à la Nena, accroupie auprès du feu, il demanda: «Est-il revenu?»

--Qui? reprit la femme.

--Lui, lui, Alpinolo!

--Oh! messire, non... j'ai peur... Dieu ne veuille, mais il doit bien être arrivé quelque accident. Une âme le murmure à mon oreille. Pauvre jeune homme!»

Et en parlant ainsi, elle jetait un regard soupçonneux sur cet inconnu, en pensant dans quelle furie elle l'avait vu le soir précédent. Il fit seller son cheval, et partit en leur disant que si Alpinolo arrivait, ils le retiennent à tout prix jusqu'à son retour, parce qu'il y allait de la vie qu'il lui parlât. Le jour, le lendemain et les suivants, il erra à l'aventure, suivant son caprice, l'occasion, la volonté de son cheval, quelque idée, quelque superstition; il s'arrêtait en une contrée sans savoir pourquoi, cheminait, revenait sur ses pas, enfin il revenait toujours chez le meunier. Sa venue troublait la vie ingénument insouciant de ces bonnes gens, qui, se souvenant toujours de ses transports, auraient vu avec moins de peine le débordement du fleuve. «Si celui-là, était au moins la fièvre, disait la Nena, je m'en délivrerais avec une messe à Saint-Sigismond»; et d'autres fois; «Jusqu'à Judas qui trouva un refuge le dimanche dans la maison du diable: mais pour celui-là, il n'y a pas de fête qui le tienne.»

Ainsi, la tête pleine de préjugés avec le meilleur cœur du monde, elle ne savait pas pourquoi, mais elle ne pouvait pas souffrir cet homme. «Ni notre chien non plus, ajoutait-elle; il n'a jamais pu s'accoutumer à le voir sans crier comme si on l'écorchait.

Ramengo retournait toujours, assidu comme un créancier; La première demande qu'il faisait était toujours si Alpinolo avait paru. Mais la réponse était toujours la même; «Non!»

Bulletin bibliographique.

Le Nord de la Sibérie; par M. DE WRANGELL (9).--*Les Pyrénées*; par M. le baron TAYLOR (10).--*Les Rues de Paris*; 1er volume (11).

Note 9: Traduit du russe par le prince Emmanuel Gallitzin, 2 vol. in-8, avec une carte. Amyot 15 fr.

Note 10: 1 vol. in-8 de 600 pages. Gide 7 fr. 50.

Note 11: 1 vol. in-8, avec 500 dessins. Kugelman. 12 fr.

Il y a deux siècles, la Sibérie septentrionale était complètement inconnue des nations de l'Europe. Ce fut en 1640 environ qu'un chef Cosaque nommé Bouza, chargé de soumettre quelques peuplades au *yasak* un tribut en pelleteries, s'embarqua sur la Léna, cette grande artère qui partage la Sibérie, et la descendit jusqu'à la mer Glaciale. A dater de cette époque, de nombreuses découvertes eurent lieu d'année en année dans cette, vaste contrée du globe; mais les marchands ou les navigateurs qui s'y aventurèrent manquaient, en général, de ressources et d'instruction, et n'ont laissé d'ailleurs aucune relation authentique de leurs voyages. La première expédition scientifique remonte au règne de l'impératrice Anne Ivanova. Formée de trois divisions, cette expédition partit en 1734; elle avait pour but principal de reconnaître toutes les côtes de la Sibérie de la mer Blanche jusqu'au détroit qui sépare l'Asie de l'Amérique, et surtout d'examiner s'il serait possible de se rendre par mer d'Archangel au Kamtschatka, il ne nous appartient pas d'énumérer ici les résultats et les désastres de cette expédition; qu'il nous suffise de rappeler que, malgré l'héroïque dévouement de ses chefs, et surtout de Lapteff, malgré les tentatives et les découvertes ultérieures de Chalaoureff, de Lyakoff, d'Andreyeff, de Cook (1778), de Billings (1785, 1794), et de M. Genthrom (1808 à 1811), cet important problème géographique n'était pas encore

complètement résolu, lorsqu'en 1820, Sa Majesté l'empereur Alexandre donna l'ordre d'expédier deux officiers de marine aux bouches de la Vana et de la Kolima. Ces deux expéditions devaient, d'une part, s'assurer si, comme le prétendaient certains navigateurs, il existait un grand continent arctique dans la mer Glaciale, et, d'autre part, relever les côtes de la mer Glaciale, de l'Olenek, vers l'est, jusqu'au delà du cap Nord.

M. le lieutenant de marine Anjou (actuellement capitaine de premier rang) fut placé à la tête de l'expédition chargée de se rendre à l'embouchure de la Vana, pour aller ensuite reconnaître les îles Kotehuoy et Fadeyevski, et la Nouvelle-Sibérie, et relever la côte entre les bouches de l'Indiguirka et de l'Olenek. La relation de son voyage n'a point été publiée. M. le lieutenant de Wrangell (actuellement contre-amiral) reçut le commandement de la seconde expédition; on lui adjoignit deux officiers de marine, MM. Matiouchkine et Kozmine; M. le docteur Kiber accompagna l'expédition en qualité de naturaliste. C'est de la relation russe de ce voyage que le prince Emmanuel Gallitzin vient de publier une traduction française, sous ce titre: *Le Nord de la Sibérie*.

Parti de Saint-Pétersbourg le 23 mars 1820, M. de Wrangell n'y rentra que le 15 août 1824.--Comment avait-il employé ces quatre années et demie d'absence? Le 3 avril il avait quitté Moscou; le 18 mai, il arrivait à Irkoustk, capitale de la Sibérie, à 5,630 kilomètres de Moscou. S'étant embarqué sur la Léna, il la descendit jusqu'à Yakoutsk (à 2,650 kilomètres d'Irkoustk), puis il se rendit à cheval à Nidje-Kolkimsk, misérable village situé au delà du 60e degré de latitude, à 3,380 kilomètres de Yakoutsk, (11,660 kil. de Moscou), qui allait devenir pendant trois ans son séjour habituel et le centre de ses opérations. Le 2 novembre, jour de son arrivée, le thermomètre marquait 32 degrés de froid.

Durant les trois années qu'ils passèrent à Nidje-Kolkimsk, MM. de Wrangell, Matiouchkine et Kozmine firent, outre diverses excursions dans les environs, quatre grands voyages à la mer Glaciale et le long de ses côtes. Malheureusement des obstacles impossibles à surmonter ne leur permirent de résoudre qu'un des deux grands problèmes géographiques qui leur avaient été posés.--En relevant toutes les côtes de la mer Glaciale, depuis l'embouchure de l'Indiguirka jusqu'à l'île Kolioutchine (Hurney's Island), c'est-à-dire sur une étendue de 35 degrés de longitude, dont une partie, celle comprise entre le cap Chelagsk et le cap Nord, n'avait été visitée par aucun européen, ils prouvèrent que si la mer était jamais libre de ses glaces, un navire pourrait se rendre d'Archangel au Kanitschalka, d'Europe en Amérique par la mer Glaciale; mais il ne leur fut pas possible d'atteindre les terres arctiques qu'ils espéraient découvrir en se dirigeant vers le pôle sur les glaces de la mer, dans des *nartas* traînés par des chiens, leur dernière tentative, faite en 1823, ne réussit pas mieux que la précédente. Pour donner une idée des dangers auxquels ils s'exposaient, nous citerons le passage suivant (tome II, p. 279):

«Le 17 mars au soir, le vent tourna à l'ouest-nord-ouest; il continua à augmenter, finit par se transformer en tempête, et brisa la glace près de notre campement. Nous nous réfugiâmes sur un grand glaçon d'environ 100 mètre en largeur. Cependant la violence de l'ouragan ébranlait la glace; de nouvelles crevasses se formaient, les anciennes s'agrandissaient, et plusieurs étaient d'une largeur énorme. De quelque côte que l'on portât ses regards, on n'apercevait que glaces brisées et une mer furieuse. Tout à coup le glaçon sur lequel nous nous trouvions se détache, et, soulevé par la vague, part et flotte au gré des vents, emportant les voyageurs, qui s'attendent à être engloutis d'un moment à l'autre!... C'est dans cette situation lamentable que nous passâmes une partie de la nuit dans une obscurité complète et dans de mortelles angoisses! Mais le vent se calma, et le glaçon, qui, par bonheur, ne s'était point brisé, fut poussé avant le jour contre des glaces immobiles où il s'arrêta. Sur ces entrefaites, la gelée survint, et souda notre glaçon à ceux qui l'entouraient, en sorte que nous nous trouvâmes de nouveau, le 18 mars au soir, sur une plaine de glace immobile.»

M. de Wrangell continua donc son voyage; mais, le 23 il rencontra une large crevasse qui, dans les parties les plus étroites, avait 300 mètres de largeur; elle s'étendait d'une extrémité à l'autre de l'horizon. Le vent d'ouest, qui augmentait de violence, élargissait de plus en plus ce canal, M. de Wrangell gravit un grand rocher de glace pour examiner s'il n'existait pas un passage quelconque par où l'on pût avancer; mais il n'aperçut qu'une mer libre et sans limite... Sur les vagues remuantes flottaient d'énormes glaçons; ils allaient échouer contre la glace ramollie qui formait le bord opposé du canal «Peut-être, dit M. de Wrangell, eussions-nous pu traverser le canal sur quelques glaçons; mais sa quoi bon? la glace, de l'autre côte, n'avait plus de consistance! Déjà, près de nous, ébranlée par le vent et la rapidité du courant dans le canal, elle commençait à se lézarder, et l'eau, pénétrant avec bruit dans les fentes, en détachait des parties et démolissait la plaine glacée. Nous ne pouvions plus

avancer! Ainsi tout espoir d'arriver à la découverte d'une terre dont *l'existence n'avait plus rien de problématique*, Venait de disparaître; il fallait renoncer à atteindre au but de trois années de travaux incessants, accomplis au milieu d'obstacles sans nombre, de dangers et de privations de toute espèce. Nous avions but du moins tout ce que l'honneur et le devoir exigeaient de nous. Je me décidai à rebrousser chemin.»

M. de Wrangell déclarait ainsi que l'existence de la terre qu'il cherchait n'avait rien de problématique, parce que quelques jours auparavant un vieux *kamakay*, ou chef tchouktcha, lui avait donné les renseignements suivants: «Entre les caps Yerri et Irkaypi (cap Chelagsk et cap Nord), près de l'embouchure d'une petite rivière qui se jette dans la mer, à travers des rochers peu élevés, durant les beaux jours d'été, l'on aperçu au nord de hautes montagnes couvertes de neige. Autrefois il nous arrivait de ce pays-là de grands troupeaux de rennes; mais les chasseurs et les loups les ont détruits. J'ai moi-même poursuivi un de ces troupeaux qui se dirigeait vers les montagnes; mais la glace, à une certaine distance du rivage, devint tellement inégale, que mon traîneau se trouva arrêté, ce qui m'obligea à m'en retourner. Ces montagnes se trouvent dans une contrée aussi étendue que le pays des Tchouktcha, et forment l'extrémité d'un cap très-allongé. La terre dont elles font partie doit être habitée; car une baleine, portant un dard armé d'une pointe en pierre, est venue échouer sur les bords de l'île Araoutane.»

Tels furent les grands résultats géographiques de l'importante expédition commandée par M. de Wrangell. Ces résultats étaient connus depuis longtemps, et, en 1840, la *Revue Britannique* avait consacré plusieurs articles à l'analyse de l'ouvrage que M. le prince Emmanuel Gallitzin a eu l'heureuse idée de traduire en français. Peu de relations de voyages offrent une lecture tout à la fois plus agréable et plus instructive. Ne connaissant pas la langue russe, il nous est impossible de juger de la fidélité de la traduction; mais nous n'avons que des éloges à donner au style facile et même élégant du traducteur. Quant à M. de Wrangell, il a su, tout en payant dans le compte-rendu de ses travaux le tribut qu'il devait à la science, écrire un livre aussi intéressant pour la masse de ses lecteurs que pour les géographes. Mieux qu'aucun autre voyageur, il a décrit les horreurs et les béantes de ces affreux déserts, où l'hiver règne en tyran absolu pendant dix mois de l'année, et raconte la vie monotone et pourtant animée de ses habitants, avec lesquels il a vécu pendant quatre ans; leurs luttes perpétuelles contre le froid et la famine, leurs chasses, leurs pêches, leurs coutumes, leurs mœurs, etc.; enfin, il nous a fait connaître la nation des Tchouktchas, dont le nom seul était parvenu en Europe, et qui n'a point été soumise à l'époque de la conquête de la Sibérie par les Cosaques. Veut-on savoir ce qu'est le *nord de la Sibérie*? qu'on lise le passage suivant emprunté au tome II, page 345:

«Le 17 décembre, nous quittâmes Verkhoïansk. La température continuait à être rigoureuse; le mercure se tenait constamment à 10 degrés au-dessous de zéro, par un froid pareil, toute course, même en traîneau, est sujette à difficulté; à cheval elle n'est point supportable. Il est impossible de se représenter les souffrances auxquelles on est exposé en un pareil voyage, sans les avoir éprouvées soi-même. On chemine le corps enveloppé dans des vêtements fourrés, pesant près de 20 kilogrammes. Ce n'est qu'à la dérobée que l'on se hasarde à respirer de temps en temps un peu d'air frais; car on a la bouche cachée dans un vaste collet montant en fourrure d'ours, autour duquel s'étend une épaisse couche de givre. L'air est tellement âpre, que chaque aspiration occasionne une sensation douloureuse insupportable dans la gorge et dans la poitrine. Un énorme bonnet fourré recouvre le visage tout entier. Pendant l'espace d'environ dix heures (terme habituel d'une étape), le voyageur est pour ainsi dire cloué à la selle du cheval. Il va sans dire que, sous un accoutrement pareil, tout mouvement est à peu près impossible. Les chevaux se fraient un passage à grand-peine à travers une neige si profonde, qu'un homme s'y perdrait. Ces animaux souffrent beaucoup du froid; les bords de leurs naseaux se garnissent de glaçons qui augmentent de plus en plus et finissent par les empêcher de respirer; ils poussent, en pareil cas, une sorte de hennissement douloureux auquel se joint un tremblement de tête convulsif; il faut alors que le cavalier se hâte de secourir son cheval, qui, sans cela, ne tarderait point à étouffer. Lorsqu'on traverse, des steppes glacées, dégarnies de neige, il arrive souvent que les sabots des chevaux se crevassent, ce qui les empêche de marcher. La caravane est toujours entourée d'un épais nuage bleuâtre qui provient des exhalaisons des humidités et des chevaux. La neige elle-même, en se contractant de plus en plus, dégage du calorique; les particules aqueuses des vapeurs se transforment immédiatement en une infinité de paillettes glacées; elles se répandent dans l'atmosphère en faisant entendre une espèce de craquement prolongé ressemblant à un bruit produit par le déchirement du velours ou d'une étoffe de soie épaisse. Le renne, cet habitant des régions septentrionales les plus éloignées, cherche un refuge dans

les bois contre ce froid épouvantable. Dans les toundres, les rennes se rassemblent par masses serrées, pour tâcher de se réchauffer par la communication de la chaleur qui leur est propre. Un corbeau seul se hasarde à traverser l'air d'un vol faible et lent, en laissant après lui une traînée de vapeur déliée comme un lit. Non-seulement les objets animés, mais les objets inanimés eux-mêmes éprouvent la terrible influence du froid. Des arbres énormes éclatent avec un bruit retentissant qui résonne dans le steppe comme le bruit du canon dans la mer. Le sol des toundres et des vallées se crevasse, et il s'y forme de profondes fondrières; l'eau contenue dans les entrailles de la terre sort par ces ouvertures, se répand au dehors en fumant et se transforme immédiatement en glace. Dans les montagnes, d'énormes rochers se détachent et forment des avalanches qui roulent avec fracas dans le fond des vallées. Les fortes gelées étendent même leur influence sur l'atmosphère: la beauté si majestueuse et si justement vantée du ciel bleu foncé des régions polaires, disparaît dans un air épaissi par le froid; les étoiles n'ont plus leur éclat habituel, et ne brillent que faiblement. Le charme mystérieux d'une nuit que la lune éclaire se perd là où une nature morte est cachée sous un vaste tapis de neige. L'Imagination, affaissée sous le poids de l'uniformité, cherche en vain un aliment é son activité dans une contrée où tout est immobile, et où les derniers efforts de l'organisme humain tendent uniquement à échapper à un froid qui souvent est mortel...»

Après avoir passé quatre années avec M. de Wrangell dans ces déserts glacés, on éprouve le besoin d'aller sous d'autres latitudes respirer un peu d'air tiède et revoir de la verdure. Des extrémités les plus reculées du Nord, transportons-nous donc à la frontière méridionale de la France. Du sommet du mont Panleley élançons-nous d'un seul bond au pied du Canigou; accompagnons M. le baron Taylor dans les *Pyrénées*. Quel meilleur cicerone pourrions-nous choisir? M. le baron Taylor nous réserve même jusqu'au plaisir de la surprise. Dans une trop courte préface, il nous avertit, il est vrai, que ce beau volume de 618 pages publié par M. Casimir Gide, son éditeur, ne traite ni de physique, ni de géologie, ni de botanique, mais d'histoire. Sans doute il n'a pas pensé à écrire l'histoire générale et complète des Pyrénées; il a voulu seulement, selon ses propres expressions, «reproduire les notes qu'il avait prises en Espagne, dans ses chroniques si riches et si poétiques, et telles qu'il avait recueillies en France dans les débris de ses archives, que l'ignorance et le vandalisme ont trop souvent livrées à la destruction.» Cet aveu fait, M. le baron Taylor se renferme dans un silence que nous ne saurions approuver. Poussée à l'excès, la modestie devient un défaut. Que M. le baron Taylor n'énumère pas lui-même, en les exagérant à la façon de certains charlatans littéraires, toutes les merveilles que le public verra dans son livre, nous le concevons; le titre de l'ouvrage et le nom de l'auteur suffiront pour attirer une affluence considérable de curieux. Cependant, M. le baron Taylor aurait dû, avant de commencer son voyage, faire connaître d'avance à ses lecteurs l'itinéraire qu'il se propose de suivre, leur accorder, de distance en distance, quelques instants de repos, et enfin leur donner les moyens de rechercher les faits importants dont leur mémoire aurait perdu le souvenir. Parmi les touristes qui partiront avec lui, beaucoup l'abandonneront en route, et ceux qui, comme nous, l'accompagneront jusqu'au terme de son excursion, s'apercevront plus d'une fois qu'un ouvrage d'histoire de 618 pages, si intéressant qu'il soit d'ailleurs, ne peut pas se passer d'une table raisonnée des matières, d'une certaine division par chapitres et d'un index général.

«De la mer qui voit les rayons du soleil se lever, à l'Océan, dont les flots baignent le coucher du soleil,» M. le baron Taylor parcourt, dans ces 618 pages, «les deux rivages liés par les monts pyrénéens, et les contrées que ces montagnes séparent et défendent.»--Parti de Narbonne, il ne s'arrête qu'à Biarritz. Pas un monument, ancien ou moderne, qu'il n'étudie, dont il ne constate l'origine, dont il n'écrive l'histoire, toutefois, ses visites aux châteaux et aux églises ne remplissent qu'une faible partie des *Pyrénées*. Les villes et les provinces y occupent la place qui leur est due.--Outre les histoires particulières de Perpignan, de Pamiers, de Foix, de Tarbes, de Pau, de Bayonne, les lecteurs y découvriront les histoires générales du Roussillon, du Languedoc, du comte de Comminges, du Bearn et du pays Basque.--Les *Pyrénées* sont le premier ouvrage écrit à ce point de vue sur ce pays si plein de la mémoire des grands faits historiques de la vieille France et de l'Ibérie.

Les documents authentiques lui manquent-ils, M. le baron Taylor sait toujours trouver une légende poétique qui les remplace parfois fort avantageusement. Ainsi la science n'est pas de son domaine; il l'avoue lui-même. En vain la géologie prétend que, comme toutes les grandes chaînes de montagnes du monde, le soulèvement des couches du globe a seul amoncelé ces masses terribles dont se composent les Pyrénées, M. le baron Taylor préfère croire à la tradition mythologique. «Alcide, nous apprend-t-il, après avoir terrassé le triple Geryon, après avoir élevé les murs d'Alexia, fut vaincu par les charmes de

Pyrène, fille d'un roi des Celtes nommé Bebrix. Alcide oublia quelque temps, dans les bras d'une femme, sa gloire et ses travaux. Cependant sa vertu se réveilla bientôt: il s'éloigna et poursuivit au loin sa lutte avec les monstres de la terre. Pyrène, abandonnée, cacha dans le fond des forêts sa douleur et ses larmes; et quand Alcide, rappelé dans ces lieux par l'amour, y revint chargé de dépouilles de ses nouvelles victoires, son amante avait cessé de vivre. Il retrouva ses membres; déchirés que des animaux sauvages venaient de disperser dans les cavernes de ces montagnes. Après avoir fait éclater ses regrets par des cris dont le monde fut ébranlé, ce héros rassembla les membres sanglants de la fille des rois, et, pour laisser un monument éternel de son désespoir, il souleva, il entassa les rochers qui forment aujourd'hui les Pyrénées, tombeau colossal qu'il éleva de ses mains puissantes aux cendres de sa bien-aimée.»

Il est temps de revenir à Paris, car avant de clore ce bulletin, nous aurions encore, grâce au beau volume illustré que vient de publier M. Kugelmann, plus d'une promenade amusante et instructive à faire dans ses rues. La première partie de cet ouvrage a seule paru; mais la seconde et dernière sera mise en vente avant la fin de l'année.--Un nombre considérable d'exemplaires ont été retenus d'avance pour les étrennes.--les auteurs des *Rues de Paris* n'ont pas cherché à esquisser les traits du caractère et de la figure des Parisiens de leur siècle; mais ils racontent, avec des formes variées, l'histoire de chaque rue et de ses habitants célèbres, depuis la fondation de la primitive Lutèce jusqu'à l'an de grâce 1843. Que de choses intéressantes et ignorées ils apprendront à leurs lecteurs!--Ce sont d'ailleurs, pour la plupart, des écrivains aimés du public. M Louis Lurine, le directeur de l'ouvrage, a sous ses ordres plus d'un soldat qui serait digne du commandement.--M Jules Janin a fait l'histoire de la Place-Royale; M. Eugène Guinot, celle de la rue Laffitte; M. Étienne Arago, celle de l'allée et de l'avenue de l'Observatoire; le bibliophile Jacob, celle de la Cité... M. Tavile Delort a révélé les mystères de la rue Pierre Lescot. Enfin, la rue de la Paix, le Palais-Royal, la rue de la Harpe, les quais, la place Louis XV, la rue Lepelletier, la rue Saint-Florentin, la rue Notre-Dame-de-Lorette, etc., etc., ont eu pour historiens: MM. Marco de Saint-Hilaire, E. Briffault, Roger de Beauvoir, Mary Lafon, Theod. Burette, Albert Cler, Louis Lurine. Albéric Second. Les 300 gravures sur bois qui illustrent cette première partie sont signées Nanteuil, Jules David, Français, Baron, Markl, Godefroy, Daumier et Gavarni.

Armée.

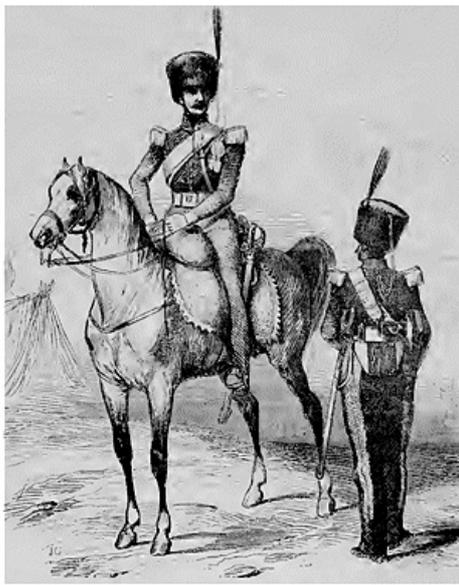
CHASSEUR À CHEVAL.--NOUVEL UNIFORME.

Ce serait une longue histoire que celle des variations qu'a subies incessamment l'uniforme de tous les corps de notre armée. Des volumes entiers ne suffiraient pas à les décrire; aucune arme d'ailleurs n'a été respectée par cette manie d'innovations, la cavalerie pas plus que l'infanterie. Ces perpétuels changements ont-ils été toujours des améliorations réelles? nous laissons à des juges plus habiles et plus compétents le soin de résoudre cette grave question. Les *chasseurs à cheval* ont eu leur bonne part dans ces fréquentes vicissitudes, dans ces mobiles caprices de la mode militaire, comme nous l'apprend la biographie de ce corps, dont l'origine ne remonte guère plus haut que l'année 1779.

Les chasseurs avaient été d'abord un corps de fantassins d'élite petits et robustes, attaché à chaque régiment de hussards, et combattant dans les rangs de la cavalerie. En 1776, chaque régiment de dragons, composé de 6 escadrons, en font un de chasseurs à cheval. Réunis en 1779, ces 24 escadrons de chasseurs formèrent les 6 premiers régiments de chasseurs à cheval qui parurent dans les rangs de l'armée française. Le 8 mai 1784, un bataillon de chasseurs à pied fut attaché à chaque régiment; l'uniforme fut l'habit vert, la veste de drap chamois, et la culotte de tricot de la même couleur. En 1788, 6 régiments de dragons passèrent chasseurs, et portèrent à 12 le nombre de ces régiments: la même ordonnance supprima leur bataillon d'infanterie.

Le 6 septembre 1792, le corps des hussards américains forma le 13e régiment de chasseurs à cheval. Des compagnies des hussards de la Mort, des hussards de l'Égalité, formèrent l'année suivante le 14e régiment; les 15e et 16e furent organisés le 7 mars 1793, et, le 11 mai, les 17e et 18e, où furent incorporés les chasseurs belges; 6 nouveaux régiments vinrent la même année porter l'effectif des chasseurs à cheval à 21 régiments. En 1799, il y avait 25 régiments de chasseurs.

L'organisation de 1804 en conserva 24. De 1812 à 1814, 31 régiments se trouvent dans les états militaires; mais les 17e, 18e et 30e avaient été supprimés et ne figuraient que pour mémoire. Un régiment de chasseurs à cheval avait fait partie de la garde des consuls; la garde impériale en comptait aussi un dans ses rangs en 1805; ce régiment portait le dolman vert garni de galons, tresses et franges jaunes, collet vert, parements rouges, pantalon de peau jaune, bottes à la hongroise bordées d'un galon jaune avec un gland pareil; pelisse écarlate avec galons jaunes, fourrure de la pelisse noire, gilet rouge avec galons jaunes, ceinture verte et rouge, sabretache et colback à flamme rouge, plumet vert et rouge. Cet uniforme était, on le voit, plutôt celui des hussards que celui des chasseurs; mais, indépendamment de cette tenue, les chasseurs en avaient une autre: c'était un frac ouvert sur l'épigastre et un gilet tressé.



Nouvel uniforme des Chasseurs à cheval.

La première Restauration conserva 15 régiments de chasseurs à cheval. Comme les autres corps, les chasseurs prirent les dénominations: le 1er, de chasseurs du Roi; le 2e, de la Reine; le 3e, du Dauphin; le 4e, de Monsieur; le 5e, d'Angoulême; le 6e, de Berri; le 7e, d'Orléans; le 8e de Bourbon. Napoléon, le 25 avril 1815, rétablit les chasseurs sur l'ancien mode impérial, pendant que Louis XVIII, à Gand, formait, par une ordonnance du 14 juin, le régiment Royal-Chasseurs.

Après la seconde Restauration, l'armée fut réorganisée par une ordonnance du 30 août 1815. Les chasseurs, portés à 24 régiments, prirent des noms de départements; 1er, Allier; 2e, Alpes; 3e Ardennes; 4e, Arriège; 5e, Cantal; 6e, Charente; 7e, Corrèze; 8e, Côte-d'Or; 9e, Dordogne; 10e, Gard; 11e, Isère; 12e, Marne; 13e Meuse; 14e Morbihan; 15e Oise; 16e, Orne; 17e, Pyrénées; 18e, Sarthe; 19e, Somme; 20e, Var; 21e, Vaucluse; 22e, Vendée; 23e, Vienne; 24e, Vosges. Ils eurent pour uniforme; le schako noir, l'habit vert, les collets et passe-poils de couleurs variées. Les régiments furent de 4 escadrons à une seule compagnie; le dernier escadron fut armé de lances et composé des cavaliers les plus agiles et des meilleurs chevaux.

Un régiment de chasseurs à cheval fit partie de la garde royale;; il eut successivement pour coiffure le casque, le schako et le colback; pour habillement, l'habit-veste vert, revers, parements et retroussis cramoisis, pantalon cramoisi, aiguillettes et boulons blancs, bottines.

En vertu d'une décision ministérielle du 2 août 1821, les changements suivants furent faits à l'uniforme des chasseurs à cheval de la ligne; les revers verts, les ornements des retroussis, les passe-poils des retroussis et des poches simulées, de la couleur distinctive pour chaque régiment, savoir: de 1 à 6, garance; de 7 à 12, jonquille; de 13 à 18, bleu céleste; de 19 à 21, chamois.

De nouveaux changements furent introduits dans l'uniforme des chasseurs à cheval, par une autre décision ministérielle du 28 mai 1822; les couleurs distinctives furent pour les régiments, de 1 à 4, écarlate; de 5 à 8, jonquille; de 9 à 12, cramoisi; de 13 à 16, bleu de ciel; de 17 à 20, rose foncé; de 21 à 24, aurore; les pantalons, rouge-garance, ornés d'une tresse mélangée de la couleur du fond de l'habit et de la couleur tranchante.

Le 26 février 1823, les chasseurs furent portés à 6 escadrons. Par ordonnance du 27 février 1825, les 6 derniers régiments de chasseurs passèrent dragons, et réduisirent ainsi l'effectif des chasseurs à 18 régiments. Le 17 novembre 1826, le 1er chasseurs prit le nom de chasseurs de Nemours.

Depuis la Révolution de juillet, une ordonnance du 18 février 1834 diminua encore le nombre des régiments de chasseurs, et les fixa à 14, chacun à 6 escadrons, dont 2 de lancers. Une ordonnance du 9 mars 1834 n'a conservé que 5 escadrons, dont un armé de lances. Réduit plus tard à 12, puis porté à 15 par ordonnance du 29 septembre 1840, le nombre des régiments de chasseurs a été, par l'ordonnance organique de l'armée du 8 septembre 1841, fixé à 13,

chacun à 13 escadrons sur le pied de paix, et à 6 sur le pied de guerre. Dans le cas de guerre, il sera formé, pour le service des états-majors des armées, 2 régiments de chasseurs à cheval guides, chacun de 6 escadrons.

Par décision royale du 25 juillet 1843, l'uniforme des 13 régiments de chasseurs à cheval a été réglé ainsi qu'il suit: habit vert boutonnant droit sur la poitrine, au moyen de 13 gros boutons blancs à numéro, et demi-sphériques; collet, doublure de collet, corsage, manches, basques et patte de ceinturon, à fond vert pour tous, et passe-poils de couleurs distinctives pour chaque régiment: de 1 à 4 et 13, orange; de 5 à 8, jonquille; de 9 à 12, garance; parements de manches et doublures des basques formant retroussis des mêmes couleurs entremêlées fonds et passe-poils; épaulettes en fil blanc doublées de drap vert, pantalon garance, colback noir à poil sans flamme, au lieu du schako garance précédemment en usage, plumet droit et plumes de coq, ceinturon de sabre en buffle blanc, avec plaque à cor de chasse en cuivre estampé.

La nécessité d'opposer une cavalerie légère aux nuées de cavaliers arabes, aux rapides Bédouins, a fait créer 4 régiments de *chasseurs d'Afrique*, chacun de 6 escadrons, qui ont rendu les plus grands services dans la guerre poursuivie depuis plusieurs années en Algérie.

Caricature.



Une sentinelle perdue.



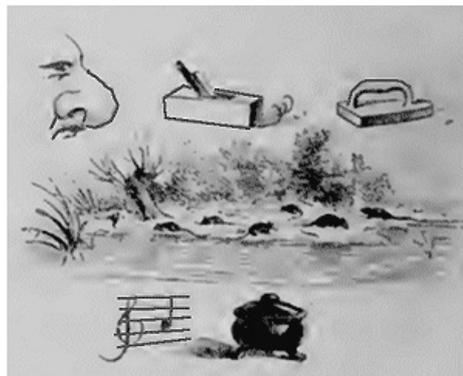
Logogriphe musical.

RÉCOMPENSE HONNÊTE A CELUI QUI LE DEVINERA.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Bonaparte fut grand sans couronne, fut moins grand couronné et mourut sur un rocher.



*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 0034, 21 OCTOBRE
1843 ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

**Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™
electronic works**

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing

Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the

- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you ‘AS-IS’, WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.